



**HAL**  
open science

## **Paire de fibules en or du Ier s. av. J.-C. : autour d'une découverte de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme)**

Matthieu Poux, Matthieu Demierre, Magali Garcia, Bernard Gratuze, Katherine Gruel, Romain Guichon, Sylvia Nieto-Pelletier

### ► To cite this version:

Matthieu Poux, Matthieu Demierre, Magali Garcia, Bernard Gratuze, Katherine Gruel, et al.. Paire de fibules en or du Ier s. av. J.-C. : autour d'une découverte de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2007, 64, pp.191-225. 10.3406/galia.2007.3311 . hal-01829795

**HAL Id: hal-01829795**

**<https://hal.science/hal-01829795>**

Submitted on 8 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# PAIRE DE FIBULES EN OR DU I<sup>er</sup> S. AV. J.-C.

## *Autour d'une découverte de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme)*

« *Aurum in Gallia effutuisti, hic sumpsisti mutuum.* »

Suétone, César, 51.

Matthieu POUX<sup>1</sup>

avec la collaboration de Matthieu DEMIERRE<sup>2</sup>, Magali GARCIA<sup>3</sup>,

Bernard GRATUZE<sup>4</sup>, Katherine GRUEL<sup>5</sup>, Romain GUICHON<sup>6</sup>

et Sylvia NIETO-PELLETIER<sup>7</sup>

---

**Mots-clés.** *Or, argent, orfèvrerie, parure, fibules, La Tène finale, Arvernes, militaria, sources textuelles, conquête romaine.*

**Résumé.** *Les fouilles actuellement menées sur l'oppidum du puy de Corent (Puy-de-Dôme) ont mis au jour une paire de fibules en or massif reliées par une chaînette, prélevées sur un sol d'habitat daté du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Un réexamen des publications consacrées aux fibules en or et en argent de la fin de l'âge du Fer souligne l'extrême rareté et le statut particulier de cette forme de parures au nord des Alpes. Celles de Corent appartiennent à une famille de fibules italiques produites dans le nord de la Gaule cisalpine et diffusées en Transalpine entre les années 70 et 30 av. J.-C. Leur matériau et la technologie de la chaînette confortent cette filiation méditerranéenne, également soulignée par les sources textuelles. Remarquées à Rome comme un insigne porté par les tribuns militaires ou offertes en guise de présent diplomatique, ces garnitures en or ont pu parvenir en Gaule par différentes voies : soit grâce aux liens privilégiés, aussi bien diplomatiques que commerciaux, entretenus par certaines chefferies arvernes ou insulaires avec la République romaine, soit par l'intermédiaire d'officiers légionnaires ou auxiliaires engagés dans les opérations de la conquête.*

**Keywords.** *Gold, silver, jewellery, ornaments, brooches, Late La Tène, Arverni, militaria, literary sources, Roman conquest.*

**Abstract.** *During the excavations undergoing on the oppidum of puy de Corent (Puy-de-Dôme), a couple of solid gold brooches linked by a chain was recovered on the floor of a dwelling dated to the middle 1<sup>st</sup> century B.C. A reassessment of the publications devoted to Late Iron Age gold and silver brooches shows the extreme scarcity and peculiar status of this kind of ornaments in the north of the Alps area. The examples from Corent belong to a type of Italic brooches produced in Northern Cisalpine Gaul and spread in Transalpine between the years 70 and 30 B.C. Their material and technology of the chain confirm this Mediterranean filiation, also underlined by literary*

---

1. Responsable des fouilles de Corent, Professeur à l'Université Lumière Lyon-II, UMR 5138 du CNRS, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 rue Raulin, F-69007 Lyon. Courriel : matthieu.poux@univ-lyon2.fr

2. Responsable de secteur et étude du mobilier métallique des fouilles de Corent, Université de Lausanne, IAHA-UNIL, CH-1015 Lausanne-Dorigny. Courriel : matthieu.demierre@unil.ch

3. Responsable de secteur et étude des fibules des fouilles de Corent, doctorante associée à l'UMR 5138 du CNRS, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 rue Raulin, F-69007 Lyon. Courriel : magali.garcia@univ-lyon2.fr

4. Chargé de recherche, Directeur du Centre Ernest-Babelon, UMR 5060 du CNRS, 3D rue de la Férollerie, F-45071 Orléans Cedex 2. Courriel : gratuze@cnsr-orleans.fr

5. Étude des collections numismatiques des fouilles de Corent, UMR 8546 du CNRS, École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, F-75230 Paris Cedex 05. Courriel : katherine.gruel@ens.fr

6. Responsable de secteur des fouilles de Corent, Université Lumière Lyon-II, UMR 5138 du CNRS, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 rue Raulin, F-69007 Lyon. Courriel : romain.guichon@univ-lyon2.fr

7. Chargée de recherche, UMR 8546 du CNRS, École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, F-75230 Paris Cedex 05. Courriel : sylvia.nieto@ens.fr

*sources. Noticed as insignia in Rome, worn by military tribuni or offered as diplomatic presents, these gold trims could have reached Gaul by different ways: through privileged contacts, diplomatic or commercial, by tribal leaders, among the Arverni or insular people, with the Roman Republic or through legionary officers or auxiliaries recruited for conquest operations.*

*Translation: Isabelle FAUDET*

**Schlüsselwörter.** *Gold, Silber, Goldschmiedekunst, Schmuck, Fibeln, Spätlatène, Averner, militaria, Textquellen, römische Eroberung.*

**Zusammenfassung.** *Bei den gegenwärtig durchgeführten Grabungen auf dem Oppidum von Puy de Corent (Puy-de-Dôme) kam auf einem Laufhorizont aus der Mitte des 1. Jh. v. Chr. ein mit einem Kettchen verbundenes Fibelpaar aus massivem Gold zutage.*

*Die Recherchen in den Publikationen über die Gold- und Silberfibeln der späten Eisenzeit unterstreichen die extreme Seltenheit und den besonderen Status dieser Schmuckform nördlich der Alpen. Das Fibelpaar aus Corent gehört zu einer Kategorie italischer Fibeln, die im Norden der Gallia cisalpina hergestellt und in der Gallia transalpina zwischen 70 und 30 v. Chr. vertrieben wurden. Das Material einerseits und das Kettchen andererseits stützen die auch von den Textquellen unterstrichene mediterrane Herkunft. In Rom wurden diese goldenen Schmuckelemente von den Militärtribunen als Amtsabzeichen getragen oder sie dienten als Geschenk für Diplomaten; nach Gallien sie können auf verschiedene Weisen gelangt sein: entweder dank der privilegierten diplomatischen oder kommerziellen Beziehungen, die manche avernischen oder inselkeltischen Stammeshäuptlinge mit der römischen Republik unterhielten, oder über die Offiziere der Legion oder der Auxiliartruppen, die an den Eroberungszügen beteiligt waren.*

*Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ*

Apanage des divinités et des défunts, enfoui dans le sol à leur intention ou immergé dans les eaux stagnantes, l'or non monnayé est extrêmement rare sur les habitats de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine. Limité par définition, l'usage d'objets en métaux précieux – or, argent ou électrum – y est d'autant plus difficile à mettre en évidence qu'ils ont été depuis longtemps récupérés et refondus, à l'instar des monnaies de même matériau. D'infimes traces d'orfèvrerie suggèrent parfois la fabrication ou la transformation sur place d'objets de prestige qui n'étaient vraisemblablement pas utilisés dans la sphère quotidienne. Exception faite du monnayage, on recense moins d'une soixantaine d'occurrences d'objets en or, sur l'ensemble de la Gaule sur les deux siècles qui précèdent la conquête romaine : parures annulaires, pour l'essentiel, torques, bracelets ou anneaux chargés d'une signification symbolique d'ordre religieux ou funéraire, voire monétaire (Lewuillon, 1999).

Les objets de parure en alliage cuivreux ou en fer, en revanche, forment le lot commun des fouilles consacrées à cette période. Les fibules sont de loin les plus courantes, en tant qu'éléments fossiles de la tenue vestimentaire masculine et féminine, et sont communes aux populations vivant sur les bords de la Méditerranée et au nord des Alpes. Les nombreuses études consacrées à leur fabrication, à leur typologie et à leurs aires de production, en font l'un des meilleurs marqueurs chronologiques et culturels des évolutions qui ont affecté les sociétés gauloises aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Parures en or et fibules en métal vil appartiennent, en apparence, à des mondes cloisonnés dont l'étude recouvre souvent des approches différentes : funéraire, religieuse et iconographique, d'une part, technologique, typologique, économique et culturelle, d'autre part. Les fouilles menées depuis les années 1950 sur les grands *oppida* de Gaule centrale et occidentale ont livré un très petit nombre d'objets qui permettent pourtant de concilier ces deux approches. En 1971, W. Krämer publiait dans la revue *Germania* un article très remarqué. Il attirait l'attention sur l'existence d'une série limitée de fibules en argent apparentées aux modèles communs en bronze ou en fer fabriqués à la fin de l'âge du Fer, souvent retrouvées par paire et reliées par une chaînette. Du fait de leur rareté, l'auteur postulait une origine lointaine et un statut bien particulier dont il soulignait les implications historiques, sans se risquer à avancer de conclusions définitives à partir d'une série aussi restreinte (Krämer, 1971).

Une découverte effectuée plus de trente ans après sur le site du puy de Corent, dans le Puy-de-Dôme, permet de rouvrir ce dossier : il s'agit, en l'espèce, de deux fibules en or massif reliées par une chaînette de même métal, retrouvées sur un niveau de sol fouillé en 2005, qui fait écho à une trouvaille très similaire effectuée en 2001 lors de prospections au détecteur à métaux menées dans la région de Winchester en Grande-Bretagne (Hill *et al.*, 2004). Le rapprochement des deux découvertes, enrichi d'exemples similaires recensés sur d'autres sites ou façonnés dans d'autres matériaux, est l'occasion de reconsidérer les origines et le mode de diffusion de ce type de parures au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

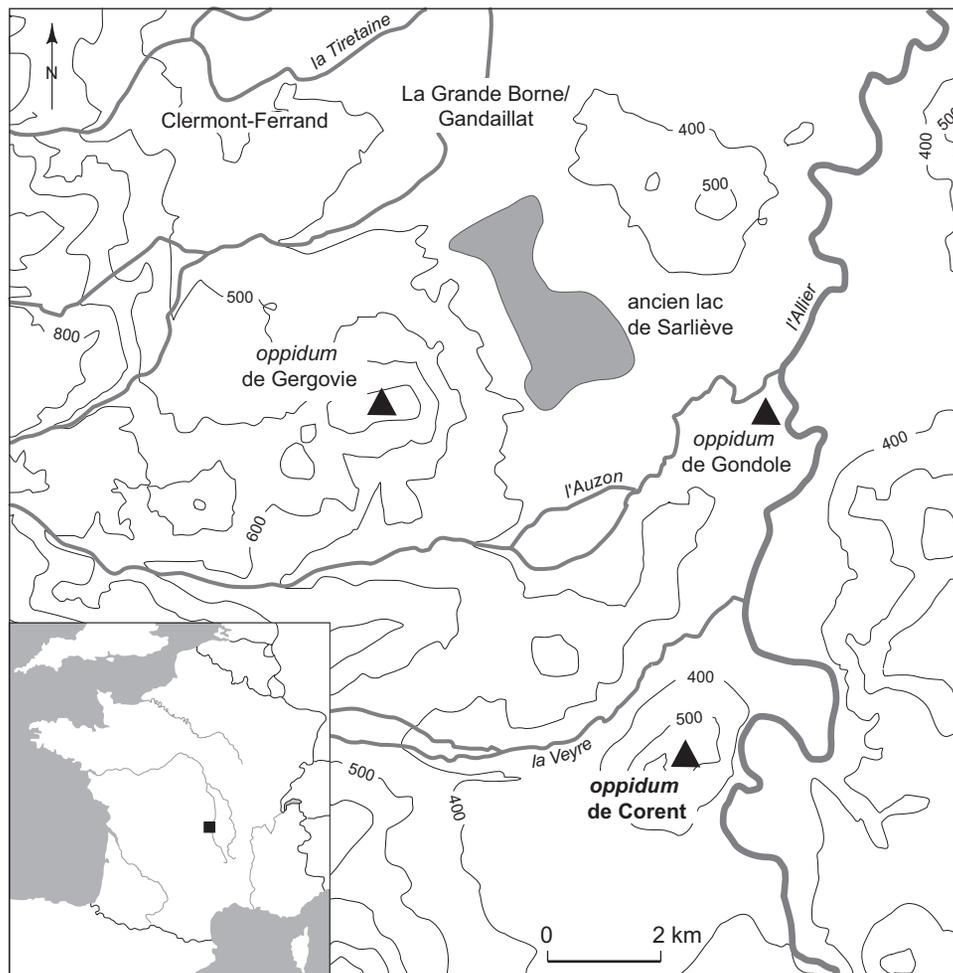


Fig. 1 – Localisation du site de Corent (Puy-de-Dôme) (DAO : M. Poux, Université Lyon-II).

## LE CONTEXTE

Le plateau du puy de Corent, situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Clermont-Ferrand sur la commune de Veyre-Monton, fait l'objet de recherches programmées depuis le début des années 1990<sup>8</sup> (fig. 1). Depuis 2001, les fouilles se concentrent sur un grand sanctuaire d'époque laténienne et romaine, délimité par une galerie quadrangulaire d'environ cinquante mètres de côté (fig. 2 à 4). Dès la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., cet espace est doté d'aménagements monumentaux qui le désignent comme l'un des principaux lieux de culte de la

8. Après une première campagne de prospections et de sondages menée entre 1991 et 1993 par Vincent Guichard et John Collis (Guichard, Collis, 1992 ; Guichard, Dunkley, 1993, p. 43-73), des fouilles programmées sont effectuées chaque année depuis 2001 sous la responsabilité de l'auteur de cet article, reconduites en 2005 sous la forme d'un programme pluriannuel.

cité des Arvernes. La richesse des dépôts mobiliers mis en évidence dans cette enceinte – abondance des marchandises importées, reliefs de festins, dépôts de monnaies et vestiges de frappe monétaire, dépôts d'armement, de restes humains et d'autres biens de prestige – témoignent d'une intense activité religieuse, mais aussi politique et économique. Siège d'un culte public à vocation chtonienne, et probablement dynastique, le sanctuaire de Corent se distingue par son statut régional, voire interrégional, équivalent à celui des grands sanctuaires de cité reconnus en Gaule septentrionale (Poux *et al.*, 2002 ; Poux, sous presse). Il s'inscrit, par ailleurs, au centre d'un vaste secteur d'occupation identifié depuis longtemps comme un *oppidum* majeur, antérieur à l'occupation du territoire arverne par les armées romaines (Provost, Mennessier-Jouannet, 1994). Les études récentes consacrées à la chronologie du sanctuaire et à l'ensemble des

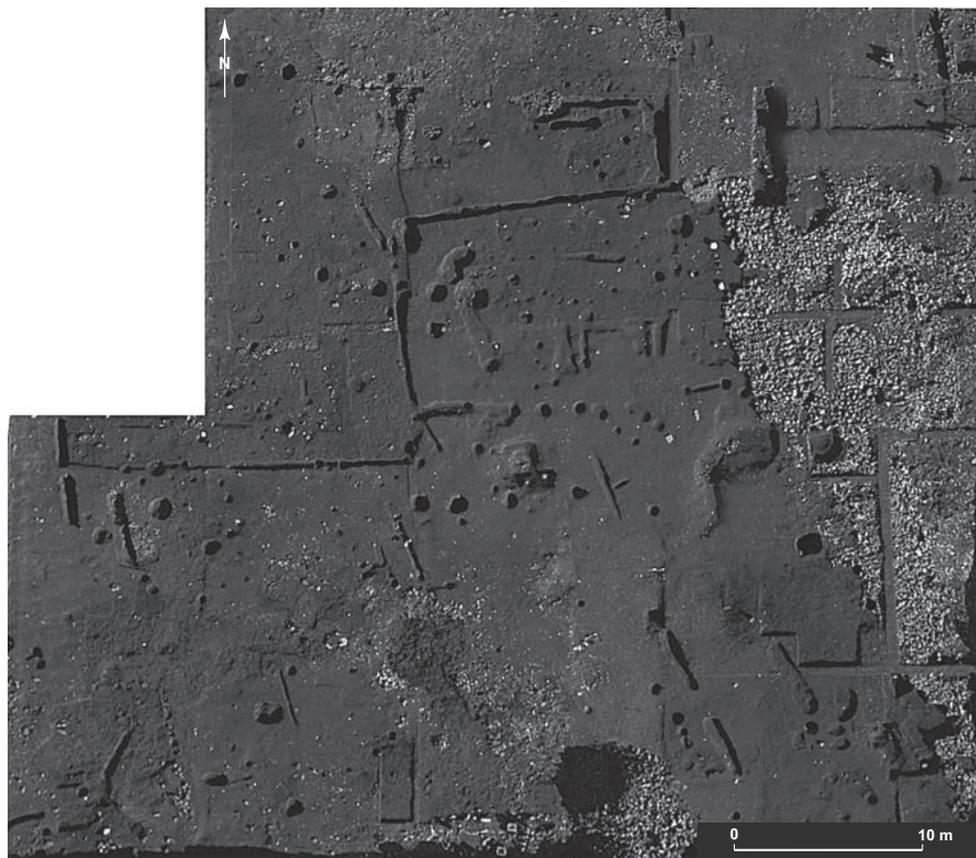


Fig. 2 – Coirent, fouilles 2006. Vue aérienne du chantier et des vestiges (cliché : B.-N. Chany).

mobiliers anciennement recueillis sur le plateau prouvent qu'il a été occupé sans hiatus chronologique durant toute la période de La Tène finale, des années 150-140 aux années 50-40 av. J.-C. (Poux, 2005).

En 2005 et en 2006, les fouilles ont été élargies à l'environnement du sanctuaire, au nord du chemin moderne qui longe sa façade septentrionale (fig. 3 et 5). Menées sur une surface étendue, elles y ont mis en évidence un réseau relativement organisé de structures en bois, en terre et en pierres sèches datées de l'époque laténienne. L'extension, la densité et l'organisation des vestiges, déterminées par plusieurs corps de bâtiments agencés de façon cohérente, militent en faveur de l'hypothèse d'un quartier d'habitat, similaire à ceux reconnus au centre des grands *oppida* de Gaule septentrionale et orientale comme Condé-sur-Suippe, Variscourt, Villeneuve-Saint-Germain, Manching ou Hrazany (Fichtl, 2005, p. 75-85).

Deux états d'occupation ont été distingués.

- Le premier est matérialisé par des négatifs de structures sur poteaux, cloisons palissadées, sablières basses et tranchées

de palissades, délimitant plusieurs corps de bâtiments en terre et bois, circonscrits par de vastes espaces clos qui s'étendent sur toute la surface fouillée. L'un d'entre eux, situé au nord du chantier, occupe une surface au sol de plus de 500 m<sup>2</sup> ; il s'inscrit au sein d'une cour trapézoïdale de près de 1 000 m<sup>2</sup>, bordée à l'est par un vaste espace de circulation aménagé de type voie ou place publique, reconnu sur près de 50 m de longueur et une quinzaine de mètres de largeur. Le comblement des structures a livré un abondant mobilier, constitutif d'un faciès très homogène daté de la séquence La Tène C2/D1a à la fin de La Tène D1b (entre 150-140 et 80-70 av. J.-C.). Corrélée à la taille des bâtiments, la présence d'un certain nombre de marqueurs aristocratiques (pièces d'armement, vaisselle métallique importée, ustensiles de toilette, abondance des amphores vinaires, des parures et du monnayage en argent) est caractéristique d'un quartier d'habitat privilégié, situé aux abords du sanctuaire. Son caractère profane est assuré par la mise en évidence de dépotoirs et de foyers domestiques (sole et plaques de foyer, chenet, vaisselle culinaire), couplés à divers vestiges d'acti-



**Fig. 3** – Corent. Plan du sanctuaire et localisation du chantier de fouilles ouvert en 2005-2006 : habitats de l'état I (La Tène D1, 130-80 av. J.-C.) (plan et DAO : M. Poux, Université Lyon-II et E. Roux, Université de Tours).



Fig. 4 – Corent. Vue vers le sud-est des radiers empierrés et niveaux de sol de l'état II (La Tène D2) (cliché : M. Poux, Université Lyon-II).

vités artisanales (lingotière, outils textiles et pieds de bœufs résultant d'une activité bouchère à grande échelle).

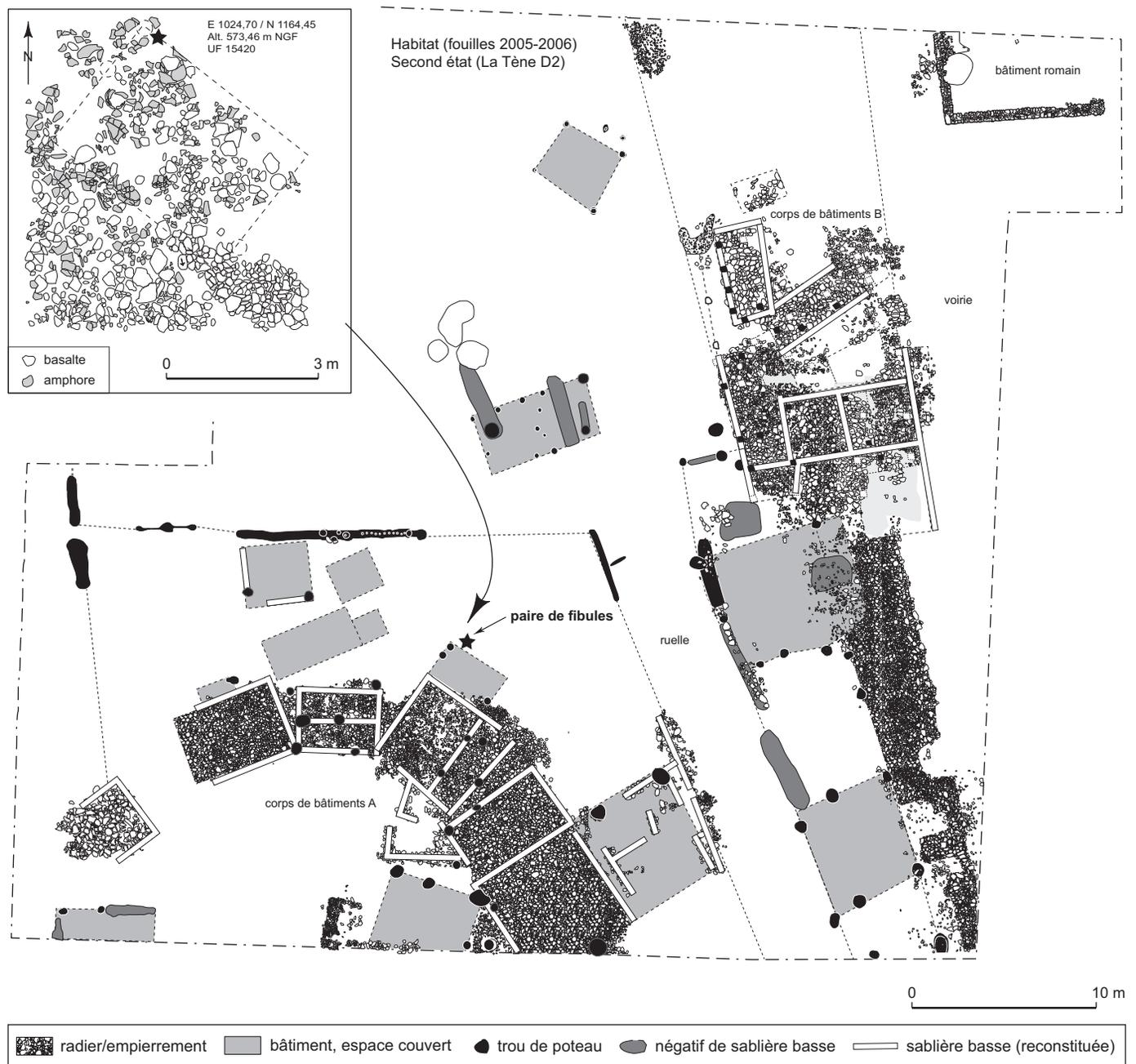
- Le second horizon s'organise autour de vastes zones d'empierrement en blocs de basalte densément agencés, dont le plan recouvre partiellement celui des vestiges du premier état. Le décapage et le démontage des structures poursuivis en 2006 ont permis d'individualiser plusieurs espaces construits, constitués de grands bâtiments rectangulaires sur solins et radiers de pierres sèches ; leur juxtaposition ménage de petites cours intérieures ou espaces ouverts, accessibles dans un cas au moins par un porche sur poteaux. L'usage systématique de la pierre (dont deux bases de piliers en calcaire tendre soigneusement équarri) et, surtout, la présence de couvertures de tuiles (*tegulae* éparses, correspondant aux variantes tardo-républicaines attestées à Lyon) trahissent une forte influence méditerranéenne. L'étendue des vestiges et l'homogénéité des méthodes de construction témoignent d'un plan de reconstruction globale du premier état d'occupation du quartier, dont ils reprennent l'organisation, tout en empiétant partiellement sur l'espace de voirie en direction de l'est. Le mobilier lié à la surface d'occupation des empierements, moins abondant et moins homogène du fait de son exposition à l'action des labours, se rattache majoritairement à la séquence de La Tène D2, plus précisément à sa phase la plus ancienne (La Tène D2a entre 80-70 et 50-40 av. J.-C.). De rares indices (as de Nîmes et as à l'autel de Lyon, sigillées précoces et boîte à sceau en bronze) témoignent cependant d'une fréquentation jusqu'à l'époque d'Auguste.

Au contact des axes de circulation, ces bâtiments empierrés sont environnés de structures légères sur poteaux ou solins en pierres sèches, délimitant des sols revêtus de cailloutis ou de tessons d'amphores posés à plat. Le mobilier recueilli renvoie à la fois aux activités domestiques (plaques de foyer, vases de stockage, faune et vaisselle culinaire), artisanales (outils, lingots, traces de métallurgie) et commerciales (monnaies, jetons de comptage, balance de précision). La fréquence inhabituelle du monnayage en argent (qui comprend également plusieurs drachmes ou oboles de Marseille et quelques deniers républicains), associée à des éléments de parure figuratifs (pendeloques zoomorphes) et à des pièces d'armement (boucliers), conforte le statut aristocratique du quartier.

C'est dans une construction annexe au corps de bâtiments du second état, située dans la partie sud-ouest du chantier, qu'a été effectuée la découverte qui fait l'objet de cet article. La paire de fibules en or (n° d'inv. 2005-530) est apparue à la base d'une couche perturbée par les labours (UF 15420), en bordure d'un sol aménagé à l'aide de tessons d'amphores posés à plat (fig. 5). Leur état de conservation excluant d'emblée l'hypothèse d'un matériel charrié par les travaux agricoles, elles peuvent être considérées comme archéologiquement en place. Le sol sur lequel elles reposaient matérialise l'emplacement d'une petite structure carrée, d'environ 2 m de côté. Quelques trous de poteau, très peu marqués, le délimitent à hauteur de ses angles nord-ouest et nord-est, qui suggèrent la présence d'une superstructure en matériaux périssables. Adossée à la bordure septentrionale du corps de bâtiments empierrés, elle correspond soit à une sorte d'appentis, soit à un porche d'accès sur poteaux, ouvrant dans les deux cas sur un espace ouvert de type cour ou ruelle.

Il est peu probable que des objets d'une telle valeur aient été abandonnés sur le sol de manière aussi apparente. Comme pour les *aurei* recueillis dans certains niveaux d'habitat d'époque romaine, l'hypothèse d'objets cachés sous un plancher ou dans une cloison doit être envisagée en premier recours<sup>9</sup>. Le fait que les fibules gisaient sur un sol, en limite de structure, ne permet pas de trancher entre ces deux possibilités. Bien qu'aucun vestige de cloison en argile n'ait subsisté à cet endroit, il est possible que les fibules aient été dissimulées dans une paroi composée uniquement de bois. L'autre hypothèse envisageable, celle d'une offrande rituelle, permettrait d'inter-

9. Le phénomène est également attesté à l'âge du Fer, par exemple pour un dépôt de monnaies découvert dans une paroi en adobe mise au jour sur l'*oppidum* de la Cloche, aux Pennes-Mirabeau dans les Bouches-du-Rhône (Chabot, 1979, p. 17 et 2004, p. 335).



**Fig. 5** – Corent, fouilles 2005-2006. Plan simplifié des habitats de l'état II (La Tène D2, 80-40 av. J.-C.) et localisation des fibules en or (étoile).  
 Encadré : relevé de la structure 15420 (plan et DAO : M. Poux, Université Lyon-II et E. Roux, Université de Tours).

prêter cet espace en relation avec le sanctuaire attenant. Le contexte archéologique ne permet pas, à lui seul, de déterminer la nature de ce dépôt : cette question est étroitement liée au statut des objets et à leurs modalités d'abandon sur d'autres sites, qui seront discutés en détail dans la conclusion.

## DESCRIPTION

Encore reliées par la chaînette qui a évité leur désolidarisation, les deux fibules sont parfaitement conservées (fig. 6 et pl. I n° 1, hors texte). Les points de torsion visibles sur l'un des deux ardillons ont vraisemblablement une

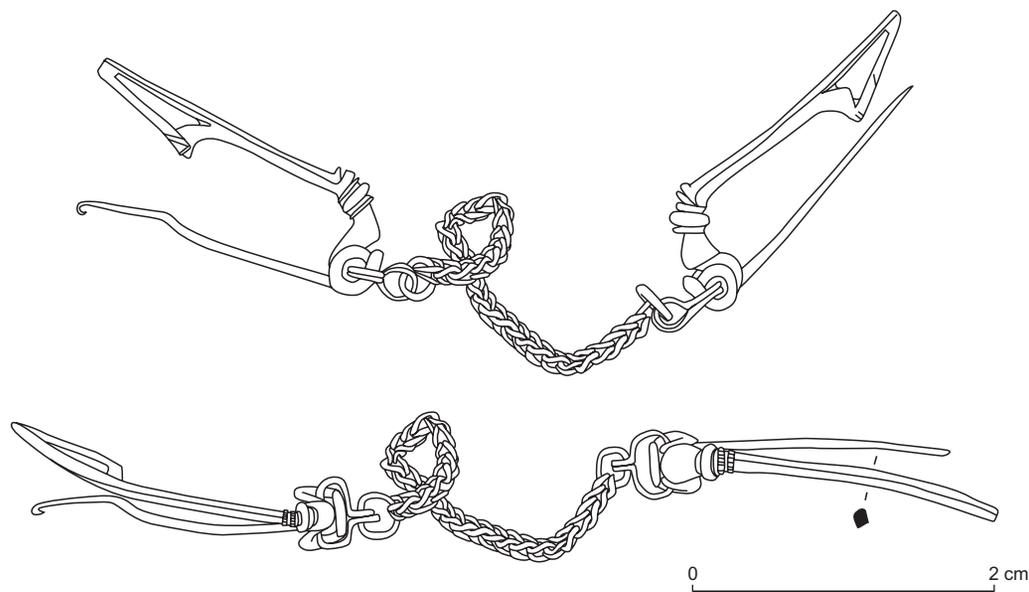


Fig. 6 – Paire de fibules mises au jour à Corent (dessin et DAO : M. Garcia et M. Poux, Université Lyon-II).

origine accidentelle, liée aux conditions de dépôt plutôt qu'à un acte de mutilation volontaire. Hormis quelques stries et marques superficielles, plutôt rares eu égard à la tendresse du matériau, l'examen détaillé des fibules ne révèle aucune trace d'usure spécifique, caractéristique d'un usage prolongé.

Du point de vue technologique, les deux fibules appartiennent à une même famille générique : celle des fibules filiformes, réalisées d'un seul tenant à partir d'un même fil d'or martelé, replié, retaillé et étiré pour confectionner l'ardillon et le porte-ardillon. Moulées à l'origine, les nodosités qui surmontent l'arc ont été reprises à la lime ou au ciseau pour en affiner le décor. Les deux fibules se définissent par un même type de ressort à quatre spires et corde externe haute. L'arc est coudé au-dessus du ressort ; de section losangique, il s'élargit « en trompette » à la jonction du ressort. De forme triangulaire, le porte-ardillon présente un ajour simple, délimité sur sa face interne par une saillie semi-circulaire découpée au ciseau. Rigoureusement identiques au premier examen, les deux fibules ne se distinguent que sur quelques détails de fabrication. Mesurée de l'extrémité du ressort à la pointe du porte-ardillon, leur dimension accuse un léger écart (respectivement 46 mm et 48 mm) : la différence est suffisamment faible pour affirmer qu'elle s'aligne sur un même module, dans la norme de celui adopté pour d'autres types contemporains. Le poids cumulé des deux fibules et de la chaînette se situe autour de 20 g.

La parenté technologique qui lie les deux fibules est soulignée par l'analogie de leur décor : parfaitement identiques, les nodosités de l'arc se composent d'un tore central encadré de deux moulures, suivi de deux protubérances en forme « d'ailettes » ; ces dernières sont rehaussées d'un fin décor crénelé, probablement incisé à la lime ou au ciseau (pl. I n° 2, a-b, d-e, hors texte). La base du porte-ardillon est soulignée, sur les deux fibules, par un fin décor incisé, formé de deux lignes parallèles qui se rejoignent à l'oblique (pl. I n° 2, g-h, hors texte).

Les fibules sont reliées à l'aide d'une chaînette longue de 85 mm, de construction assez complexe : son système de double maillon, obtenu par imbrication de plusieurs fils d'or repliés (pl. I n° 2, f-i, hors texte), est communément désigné sous le terme de « queue de renard » (en anglais : *loop-in-loop*, en allemand : *Fuchsschwanzkette*). Inconnue à la période de La Tène, avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., cette technique est très couramment attestée dans l'orfèvrerie tardo-hellénistique ou romaine. Les deux extrémités de la chaîne sont attachées à un anneau, lui-même relié à une sorte de clavette en forme de lyre constituée de deux fils d'or, repliés pour former deux anneaux perpendiculaires passés à l'intérieur du ressort. Ce système permettait aux fibules d'être maintenues la tête en haut, la partie décorée de l'arc toujours visible, tout en préservant la mobilité de la chaîne pour éviter tout risque de rupture.

## LA COMPOSITION MÉTALLIQUE

L'analyse des fibules a été réalisée au Centre de recherche Ernest-Babelon (IRAMAT, CNRS, Orléans) par spectrométrie de masse couplée à une source plasma avec micro-prélèvement par ablation laser (LA-ICP-MS)<sup>10</sup>. Elle a porté sur les deux fibules, la chaînette ainsi que sur l'anneau de liaison inséré dans la fibule 2.

L'ensemble des résultats obtenus révèle l'utilisation d'un or de titre élevé (92,5 % ± 1,2 en moyenne) et identique pour la fabrication des fibules, de l'anneau et de la chaîne, comme en témoigne la similitude des valeurs obtenues pour plusieurs éléments-traces : palladium, étain, antimoine et platine (fig. 7).

Les deux fibules ont une composition métallique identique, qu'il s'agisse des éléments majeurs (or), mineurs (argent, cuivre) ou de ceux présents à l'état de traces (à l'échelle de la ppm), avec une teneur en or moyenne de 93,5 % et des concentrations d'argent et de cuivre respectives de 5,5 % et 0,7 % environ (fig. 7). La présence d'argent à cette teneur, corrélée aux très faibles quantités de plomb (< 30 ppm) et de cuivre (< 1 %), semble indiquer l'utilisation d'un or natif non purifié et non altéré. Aucun ajout ne paraît avoir été fait dans l'alliage lors de la fabrication des fibules<sup>11</sup>. Si, dans l'état

10. Il s'agit d'une méthode d'analyse multi-élémentaire séquentielle, à la fois qualitative et quantitative, qui permet de doser les trois principaux éléments constitutifs des alliages à base d'or (or, argent, cuivre), ainsi que la plupart des impuretés naturellement présentes dans ces métaux (soit entre 17 et 30 éléments), jusqu'à l'échelle de la partie par million (ppm : 10 ppm = 0,001 %). Trois microprélèvements, invisibles à l'œil nu, d'un diamètre variant de 0,02 mm à 0,08 mm pour une profondeur comprise entre 0,3 mm et 0,4 mm sont réalisés pour chaque analyse (une pour les éléments majeurs et mineurs et une pour les éléments-traces). Les différents éléments constitutifs de l'alliage sont ensuite transférés au sein du plasma par un courant gazeux, séparés et identifiés par un filtre de masse quadripolaire, puis quantifiés par un détecteur de type *channeltron*. La composition de l'objet analysé est obtenue en utilisant un programme informatique développé au laboratoire qui fait appel à une méthode originale de calcul par étalonnage interne (Gratuze, 1999). La précision des mesures varie selon la nature et l'homogénéité des alliages étudiés : entre 3 % et 5 % relatifs pour les éléments majeurs et 5 % à 15 % relatifs pour les éléments mineurs et les traces (Gratuze *et al.*, 2004, p. 163-166).

11. Les minerais d'or contiennent à l'état natif des quantités d'argent non négligeables, pouvant atteindre 40 % selon les gisements. Cette propriété des minerais aurifères n'est pas sans conséquence pour l'étude des objets en or, puisqu'il faut pouvoir distinguer le cas où la présence d'argent vient d'une non-purification de l'or de celui où il a été ajouté volontairement dans l'alliage. Pour différencier l'argent ajouté de celui naturellement présent dans l'or non purifié, on utilise comme « traceur » la teneur en plomb. L'argent issu de la galène argentifère contient, en effet, toujours une quantité notable de plomb (au minimum, de l'ordre de la fraction de pour cent), alors que dans l'or natif la concentration en plomb est négligeable et généralement inférieure à 100 ppm. Des concentrations en plomb supérieures à

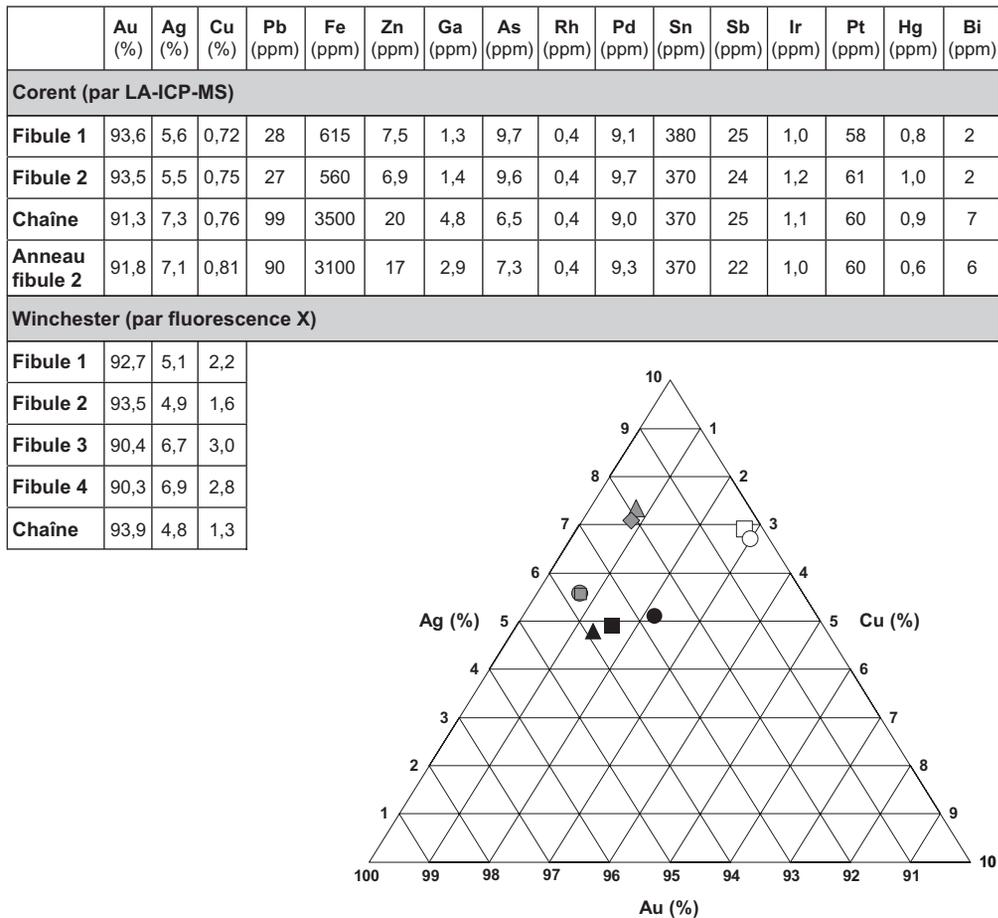
actuel des connaissances, nous ne disposons pas d'exemples d'objets ou de monnaies datées du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dont l'or aurait été purifié, quelques données concernant des monnaies romaines postérieures nous permettent d'appréhender la question de la purification de ce métal. Des analyses réalisées sur deux monnaies romaines en or affiné par cémentation et coupellation ont mis en évidence un titre extrêmement pur supérieur à 99,9 %, associé à des concentrations en argent et en cuivre très faibles, respectivement de 0,05 % et 45 ppm (Barrandon, 1999, p. 214)<sup>12</sup>. Compte tenu des teneurs élevées en argent et en cuivre dans les fibules de Corent, comparées à celles obtenues pour les monnaies romaines, il nous paraît difficile d'envisager un éventuel affinage du métal avant la fabrication des objets, sauf à considérer une mauvaise maîtrise des procédés de purification.

Les analyses effectuées sur la chaîne et l'anneau de la fibule 2 indiquent une similitude des compositions pour l'ensemble des éléments déterminés, avec un titre moyen de 91,5 % et des teneurs moyennes en argent et en cuivre respectives de 7 % et 0,8 % environ (fig. 7). En revanche, ces deux échantillons se distinguent des fibules par des valeurs plus élevées en argent, plomb, zinc, gallium et bismuth. Le bismuth et le plomb, comme le gallium et le zinc, sont minéralogiquement liés (le bismuth est un métal parfois associé aux minerais de plomb et le gallium aux minerais de zinc de type blende). On observe donc, pour la chaîne et l'anneau, une augmentation sensible des teneurs en argent corrélée à un accroissement des concentrations en plomb (de 30 ppm à 100 ppm) et en zinc (de 7 ppm à 20 ppm), ces deux éléments pouvant être apportés par l'argent. S'il est indéniable que nous sommes en présence d'un or non purifié et identique à celui des fibules, il est très difficile d'interpréter ces teneurs en terme d'ajout volontaire d'argent ou d'enrichissement naturel de l'or natif en argent et ce, pour deux raisons : l'augmentation reste somme toute assez faible et nous n'avons pas, dans l'état actuel de la documentation, suffisamment de données pour procéder à des études comparatives.

Peu d'objets en or de cette période ont été analysés en ce qui concerne la Gaule, et pour les quelques données dont nous disposons, de surcroît bien antérieures à la datation des fibules de Corent (Éluère, 1987, p. 36), un or de titre élevé,

100 ppm dans un alliage à base d'or témoignent donc d'un ajout intentionnel d'argent à l'alliage de départ (Barrandon *et al.*, 1994, p. 23). L'or à l'état natif contient par ailleurs très peu de cuivre, en moyenne inférieur à 1 %, la présence de ce métal en quantités supérieures implique donc nécessairement son addition volontaire.

12. Il s'agit d'une monnaie d'Auguste et d'une monnaie de Valentinien I. Nous n'avons pas, actuellement, de données pour les monnaies d'or républicaines.



**Fig. 7** – Composition métallique des fibules de Corent (méthode LA-ICP-MS) et des fibules du trésor de Winchester (méthode fluorescence X) : représentation en diagramme ternaire et tableau de composition : Au, or ; Ag, argent ; Cu, cuivre ; Pb, plomb ; Fe, fer ; Zn, zinc ; Ga, gallium ; As, arsenic ; Rh, rhodium ; Pd, palladium ; Sn, étain ; Sb, antimoine ; Ir, iridium ; Pt, platine ; Hg, mercure ; Bi, bismuth (tableau et graphique : B. Gratuze et S. Nieto, CNRS).

voire purifié, a été utilisé. C'est le cas du torque de Montans dans le Tarn (Ag = 0,6 % et Cu = 0,07 %), de ceux du trésor de Fenouillet en Haute-Garonne (Ag = 0,5 à 2 % et Cu = 0,3 % en moyenne) et du torque de Civray-de-Touraine en Indre-et-Loire (Ag = 0,7 % et Cu = 0,4 %), pour lesquels des analyses spectrographiques ont été réalisées (Éluère, 1987, p. 29 et 36). Le caractère lacunaire des données actuellement disponibles est accentué par l'utilisation de méthodes d'analyses différentes, dont les résultats ne sont pas toujours systématiquement comparables<sup>13</sup>. Des analyses par activa-

tion protonique<sup>14</sup> ont été effectuées sur le torque découvert dans le trésor de Tayac (Gironde), dont l'enfouissement est daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Barrandon, Sarthre, 1999, p. 292). Les résultats d'analyses mettent en évidence une teneur en or plus faible de 81 % et des concentrations en argent et en cuivre respectives de 17 % et 2 %. À partir des valeurs observées pour le plomb, les auteurs concluent à l'utilisation d'un or natif dans lequel aurait été ajouté du cuivre (Barrandon, Sarthre, 1999, p. 288).

13. La fluorescence X est une méthode d'analyse de surface qui permet de caractériser de façon qualitative et quantitative un échantillon sur une épaisseur de 30 µ environ. Les valeurs obtenues sont donc nécessairement quelque peu entachées par la profondeur même d'analyse qui, peu élevée, ne permet pas de s'affranchir des phénomènes de pollution ou d'enrichissement en surface. C'est pourquoi nous n'avons

pas tenu compte des teneurs observées pour les éléments-traces des torques de Montans et de Civray-de-Touraine (Éluère, 1987, p. 36).

14. La comparaison des résultats obtenus sur des monnaies d'or par LA-ICP-MS et par activation protonique mettent en évidence une bonne adéquation de ces deux méthodes d'analyse (Gratuze *et al.*, 2004).

Pour le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les seules données utilisables sur le plan statistique concernent des monnaies et, notamment, les monnaies d'or attribuées aux Arvernes et datées de la guerre des Gaules (Nieto, Barrandon, 2002). Bien que la comparaison de la composition métallique des fibules et de ces monnaies nous paraisse peu pertinente, en raison des logiques particulières inhérentes à un outil monétaire, une éventuelle refonte de monnaies pour la fabrication des fibules semble exclue en l'état actuel de nos connaissances : le titre des monnayages gaulois de cette période, et en particulier ceux des Arvernes, n'excède jamais 50 %<sup>15</sup>. Quoi qu'il en soit, les analyses sont encore trop peu nombreuses et nous ne disposons pas du recul nécessaire pour interpréter au mieux ces faibles augmentations corrélées des teneurs en argent, plomb et zinc (et aussi bismuth et gallium) au sein d'objets en or, pour lesquels les autres éléments-traces (palladium, étain, antimoine, platine) indiquent l'unicité de la provenance.

La comparaison de ces résultats avec ceux obtenus pour les fibules du trésor de Winchester, très similaires à celles de Corent en termes de typologie et de datation (voir *infra*), est rendue difficile par l'emploi de deux méthodes d'analyses différentes, LA-ICP-MS pour Corent et spectrométrie de fluorescence X pour Winchester (Hill *et al.*, 2004, p. 4-6). Il est intéressant néanmoins de souligner la similitude des compositions pour les fibules 1 et 2 et la chaîne du trésor de Winchester, alors que les valeurs diffèrent pour les fibules et la chaîne de Corent. S'il semble que les compositions des objets de Corent et de Winchester soient, dans l'ensemble, assez proches – exception faite des teneurs en cuivre – il nous paraît difficile d'aller plus avant dans la comparaison. L'absence de données pour les éléments-traces concernant les fibules de Winchester ne nous permet pas de déterminer si l'or de ces deux ensembles a, ou non, la même composition, et encore moins d'extrapoler le peu de données en notre possession sur une éventuelle étude de provenance dont la difficulté et les limites ont déjà été soulignées (Barrandon, Guerra, 1997, p. 827).

## COMPARAISONS

D'une manière générale, les fibules en métaux précieux sont extrêmement rares à la période considérée. Le dernier recensement en date, effectué par W. Krämer, ne totalisait

que quelques dizaines de fibules en argent, fréquemment retrouvées par paire et parfois reliées par une chaînette (Krämer, 1971). Encore plus exceptionnelles sont les fibules en or. Sur l'ensemble de l'espace européen, on dénombre pour la fin de l'âge du Fer moins d'une dizaine d'exemplaires, disséminés sur quelques sites particuliers (fig. 8 et 9) :

- à Winchester dans le Hampshire, un trésor du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., découvert en 2001 à l'occasion d'une prospection au détecteur à métaux effectuée sous le contrôle du *Portable Antiquities Scheme*, a récemment intégré les collections de l'âge du Fer du British Museum : ce dépôt comprenait deux paires de fibules en or, dont une paire de type « à ailettes naissantes » ; deux d'entre elles étaient reliées par une chaînette de même métal, associées à deux torques et deux bracelets en or<sup>16</sup>. Trois autres fibules en or sont conservées parmi les collections anciennes du British Museum :

- l'une d'entre elles, du type « à nodosités » (*Knotenfibeln*), est également donnée par les inventaires comme originaire de la région du Hampshire<sup>17</sup> ;

- la deuxième a été découverte en 1996 lors d'une prospection au détecteur à métaux à Market Rasen, dans le Lincolnshire. De typologie plus évoluée que les exemplaires de Winchester, son pied est cloisonné et rehaussé d'un décor d'esse obtenu par piquetage<sup>18</sup> ;

- la troisième fibule appartient au fonds d'acquisition ancien du musée<sup>19</sup>. La fiche indique pour provenance Ravenne, en Italie. Elle correspond à un type beaucoup plus massif et élaboré, orné d'un disque médian, d'un pied ajouré et finement ouvragé, rehaussé de cabochons à décor cruciforme, d'un système de ressort évolué à crochet fixe-corde décoré d'une tête de bélier. Elle est datable, au plus tôt, au début du règne d'Auguste.

En dehors des îles Britanniques<sup>20</sup>, les points de découverte datés de la fin de l'âge du Fer se limitent à deux gisements :

16. Voir Hill *et al.*, 2004 ; n° d'inventaire : P&EE 2001 9-1 3, 4, 7 ; longueur de la chaîne : 17 cm ; poids : 23,6 g ; longueur des fibules (première paire) : 6 cm ; poids : 22 g chacune ; longueur des fibules (seconde paire) : 8 cm ; poids : 21 g chacune.

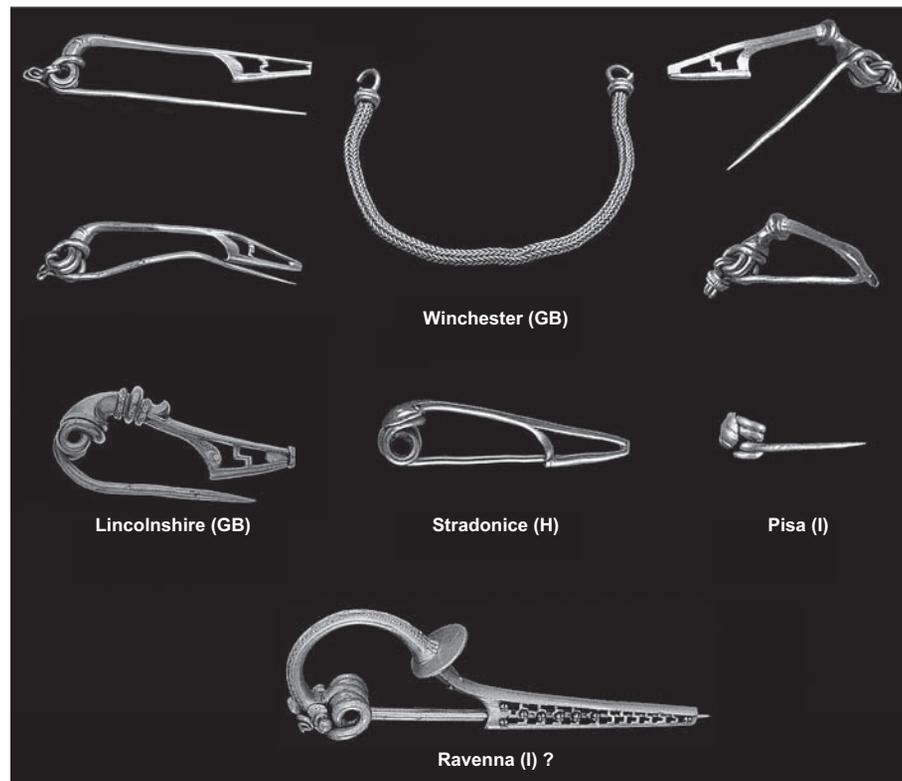
17. Voir Hattatt, 1987, n° 749.

18. Voir Rigby, 1996 ; n° d'inventaire : P&EE 1996 6-1 1 ; longueur : 44 mm ; poids : 14 g.

19. Voir Marshall, 1911, fig. 67, n° 2836 et Krämer, 1971, fig. 28.

20. Un dernier exemplaire, récemment acquis par le British Museum lors d'une vente aux enchères, est orné d'un guerrier celtique aux prises avec un être fabuleux : elle doit être écartée de la discussion en raison de son origine douteuse et de sa chronologie (supposée) ancienne, antérieure au IV<sup>e</sup> s. (Lontcho, 2001).

15. À titre d'exemple, les monnaies d'or au nom de Vercingétorix présentent un titre moyen de 52,7 % et des teneurs moyennes de 32 % d'argent et 15,2 % de cuivre (Nieto, 2003).



**Fig. 8** – Comparaisons : paires de fibules en or de Winchester (types Almgren 65 et apparenté), fibules en or du Lincolnshire (type Almgren 65), de Stradonice (type « à coquille »), de Pise (ardillon de fibule « à coquille » ?) et fibule du British Museum dite « de Ravenne » (fibule arquée « à disque médian »). Sans échelle.

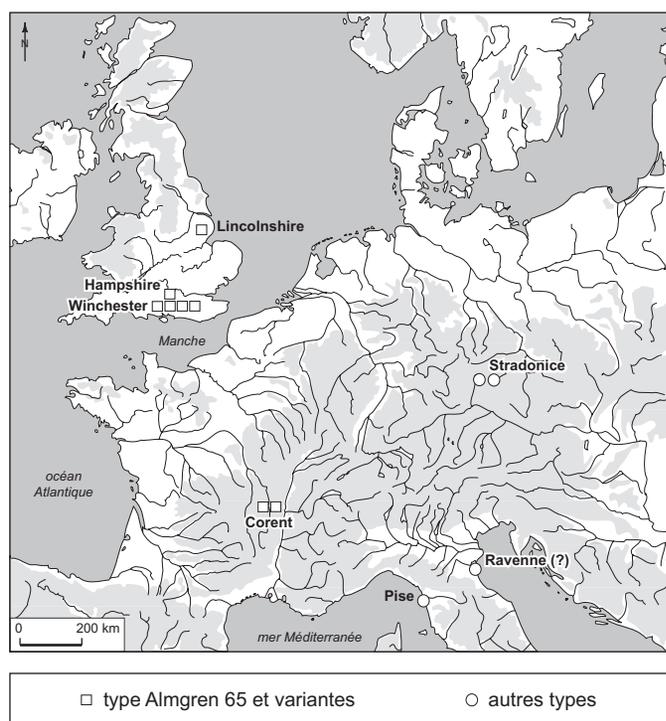
- deux fibules en or figurent parmi les riches collections de l'*oppidum* du Hradischt près de Stradonice en Bohême (République tchèque) : l'une d'elles, reproduite par W. Krämer (1971, fig. 27, n° 1), correspond au type « à coquille » (*Schüsselfibel*), daté de La Tène D2. Elle y est considérée comme une importation méridionale, qui a pu servir de prototype aux fibules « à coquille » en bronze recueillies en grand nombre sur le site (Břeň, 1959, fig. 8, n° 1) ;

- un dernier exemplaire a été recueilli lors des fouilles récentes du port San Rossore à Pise, en Italie, parmi la cargaison du navire dit *Hellénistique*, échoué près du ponton dans le courant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Fragmentaire, il n'en reste que l'ardillon, le ressort et la tête de l'arc. Les photos publiées de cette fibule, qualifiée par les fouilleurs de « forme celtique », ne permettent pas de l'attribuer à un type précis. La tête de l'arc évoque plutôt une variante ancienne du type « à coquille » (Bruni dir., 2000, n° 245).

Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité ; mais il est peu probable, eu égard à l'écho réservé à ce type de découverte,

qu'elle puisse être complétée de manière significative en l'état actuel de la bibliographie. Elle confirme, quoi qu'il en soit, le caractère exceptionnel des deux fibules recueillies cette année à Corent, qui constituent à elles seules près du quart de ce maigre inventaire. Elles n'auraient bénéficié d'aucun parallèle probant, si la découverte du trésor de Winchester n'était venue s'ajouter au corpus (Hill *et al.*, 2004).

Cet ensemble fournit le meilleur point de comparaison, tant du point de vue typologique que chronologique. Deux des fibules se rattachent morphologiquement à la famille des fibules « à nodosités » ou « à ailettes naissantes », en circulation au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fig. 10, n° 1). Cette paire est associée à une chaînette désolidarisée des fibules, qui présente pratiquement la même construction que celle de Corent. Seul le système d'attache diverge : l'anneau lyrique, passé dans le ressort, est scellé par une sorte de goupille décorée par incision. La seconde paire, dépourvue de nodosités mais ornée par une double ligne de traits incisés sur la tête de l'arc, n'a conservé que son système d'attache, également lyrique. Sur le plan typologique,



**Fig. 9** – Carte de répartition des fibules en or du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Europe occidentale (fond de carte : © M. Py, CNRS ; DAO : M. Poux, Université Lyon-II).

les quatre exemplaires diffèrent des fibules de Corrent sur plusieurs points : de plus grande taille (6 cm et 8 cm, pour un poids atteignant le double), leur ressort possède une corde interne et leur porte-ardillon est fenestré, autant de caractères qui les rapprochent du type Feugère 8a. Leur mode de décoration est plus sobre, les nodosités moins proéminentes sur la première paire : simple anneau encadré de deux moulures. La constitution de cet ensemble, fibules et parures annulaires confondues, est datée par les auteurs entre les années 80 et 40 av. J.-C. (Hill *et al.*, 2004, p. 14).

La technologie et l’alliage de ses éléments sont riches d’enseignements. Les techniques de filigrane et de granulation utilisées pour la décoration des torques, de même que le mode d’assemblage de la chaînette, renvoient à des techniques d’orfèvrerie hellénistiques et romaines, inconnues au nord des Alpes avant la conquête (Hill *et al.*, 2004, p. 6-11). L’analyse de la composition des torques et des fibules a révélé, comme pour celles de Corrent, un pourcentage élevé d’or (plus de 93 %), corrélé à un taux très faible d’argent (de 1 % à 7 %) et de cuivre (entre 1 % et 3 %). Les auteurs en concluent, sans doute à tort, à l’utilisation d’un or raffiné originaire de Méditerranée (Hill *et al.*, 2004, p. 5). Le contexte d’enfouissement des objets, qui n’a pas

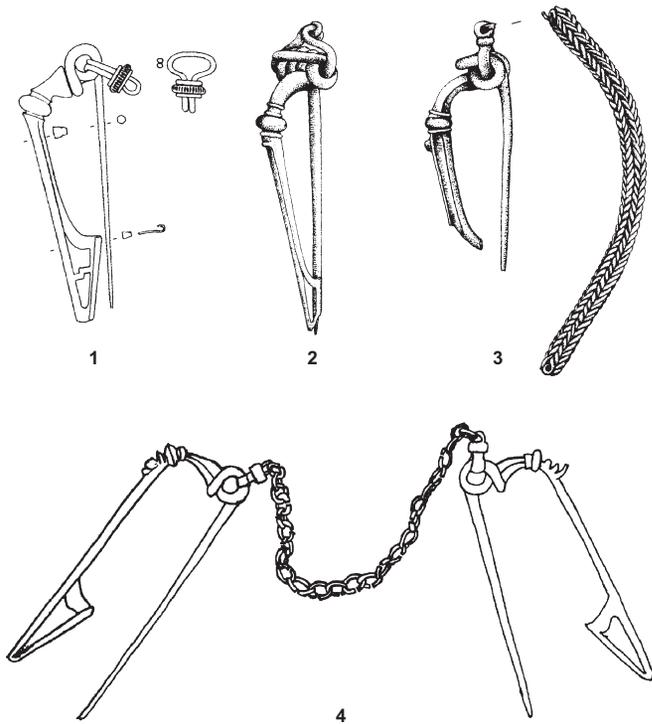
pu être établi par les fouilles consécutives à la découverte, n’apporte pas d’autres arguments dans ce sens : tout au plus peut-on signaler la présence, à moins de 10 km du dépôt, d’une tombe de guerrier du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (sépulture d’Olewsbury), dans un secteur particulièrement riche en importations méditerranéennes.

Encore moins bien connues sont les circonstances de découverte des autres fibules en or conservées au British Museum. L’origine sud-britannique d’au moins deux d’entre elles semble néanmoins assurée. Celle recueillie dans la région du Lincolnshire, de module identique à celles de Corrent, s’en distingue par sa typologie plus tardive, la corde interne au ressort et son pied décoré par piquetage.

L’indigence de ce corpus nous oblige à inclure dans la discussion les exemplaires identiques façonnés dans d’autres matériaux. La série de fibules en argent recensées en 1971 par W. Krämer s’est enrichie, depuis lors, de nombreuses découvertes, en France, en Grande-Bretagne, en Suisse et en Allemagne. Parmi elles figurent un grand nombre d’exemplaires de taille et de typologie très variables, issues de contextes allant de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au Haut-Empire. On renoncera ici à un inventaire exhaustif de ces découvertes, qui devraient faire un jour l’objet d’une étude plus approfondie. Ne sont intégrées à la discussion que les paires de fibules « à nodosités » ou « à ailettes naissantes » en argent reliées par une chaînette, directement comparables à celles de Corrent <sup>21</sup> :

- la première est issue d’une fosse de Manching publiée par W. Krämer (1962, p. 306, fig. 1), qui a également livré un pendentif-amulette « à nodosités » et une grande clef en fer. De ces deux fibules en argent, seule la première correspond au type « à ailettes naissantes » (Ettlinger, 1973, fig. 8, n° 1), la seconde, au type « à coquille ». Leur association dans une même fosse et le fait que la première fibule ait conservé son anneau d’attache prouvent leur appartenance à une seule et même paire, reliée à l’origine par une chaînette ;
- deux fibules comparables, également en argent, proviennent du trésor de Câtillon-le-Haut à Jersey, daté entre les années 56 et 50 av. J.-C. par Colbert de Beaulieu (1957, p. 47 et suiv., fig. 2, n°s 1-3). Cette paire était reliée par une chaînette « en queue de renard » double, dont un tronçon isolé figurait parmi le dépôt. La première présente le même type de nodosité que celle de Manching, constituée d’un tore central flanqué de moulurations. Sur la seconde, la nodosité est précédée d’un embryon d’ailette (fig. 10, n° 3) ;

<sup>21</sup> Sur la base de l’inventaire de W. Krämer, 1971, complété d’après Demetz, 1990, diverses publications de sites ou de corpus de fibules et quelques découvertes inédites portées à notre connaissance.



**Fig. 10** – Comparaisons des fibules de type Almgren 65 : 1, Winchester (d'après Hill et al., 2004) ; 2, Ornavasso (d'après Krämer, 1971) ; 3, Câtillon-le-Haut à Jersey (d'après Krämer, 1971) ; 4, Argentomagus (d'après Albert, Fauduet, 1976) ; 1, or massif ; 2-3, argent massif ; 4, bronze. Sans échelle.

- une autre découverte, effectuée au XIX<sup>e</sup> s. à Great Chesterford en Angleterre, est décrite en détail par W. Krämer (1971, p. 124-128) : il s'agit de deux paires de fibules en argent de type « à nodosités », morphologiquement très proches de celles de Manching, reliées par une chaînette « en queue de renard » identique aux précédentes. Ce dépôt, interprété comme une sépulture, était associé à un grand vase en céramique et à deux vases-baquets en lignite tournée, caractéristiques de l'horizon des sépultures de Welwyn-Garden, situé selon les auteurs entre La Tène D2 et la période augustéenne (Stead, 1967) ;

- deux fibules en argent de type « à nodosités », identiques aux quatre précédentes, sont conservées parmi les collections du British Museum : découvertes à Faversham dans le Kent, ces deux fibules identiques formaient vraisemblablement une paire<sup>22</sup> ;

- une fibule en argent « à ailettes naissantes », provenant de la nécropole d'Ornavasso en Italie (fig. 10, n<sup>o</sup> 2) et repro-

duite par W. Krämer (p. 121, fig. 4, n<sup>o</sup> 1), est également issue d'une paire reliée par une chaînette dont elle n'a conservé que le système de fixation lyriforme, identique à celui des fibules de Corent et de Great Chesterford (Buora et al., 1992) ;

- une paire de fibules « à ailettes » en argent, de type Almgren 65, est signalée par S. Demetz sur le sanctuaire romain de Piller Höhe à Flies, en Autriche (Demetz, 1990) ;

- une fibule en argent de type « à nodosités » est reproduite parmi les collections du site du Pègue dans la Drôme. De typologie plus archaïque que les précédentes, elle est attribuée par M. Feugère à une série de productions régionales datées du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Feugère, 1985, pl. 71, n<sup>o</sup> 992) ;

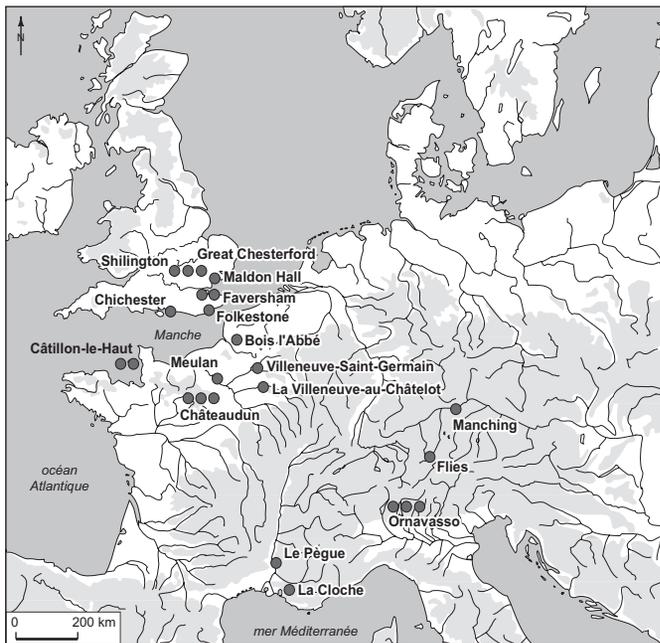
- le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot, dans l'Aube, a livré deux fibules en argent à corde interne, du type « à nodosités », ornées sur l'arc d'un anneau encadré par deux moulures (Bataille, 2004, fig. 55, n<sup>os</sup> E3-3509 et E4-3152). Compte tenu de leur proximité, on peut considérer qu'il s'agit d'une paire : l'une d'elles est encore reliée à un départ de chaînette, alors que la seconde n'en a conservé que l'anneau ;

- à signaler, enfin, une découverte inédite, effectuée en 2000 par l'Inrap à Châteaudun, en Eure-et-Loir : lors d'un décapage de diagnostic mené à proximité de l'habitat gallo-romain du lieu-dit Champtier de Beauvoir, est apparu un petit dépôt formé de trois fibules en argent associées à un bracelet de même métal<sup>23</sup>. Leur nombre impair et la longueur des tronçons de chaînettes recueillis suggèrent l'existence de deux paires complétées par une quatrième fibule, disparue sous l'action des labours ou lors du décapage. Le type des fibules et des fragments de chaînettes est identique à celui des exemplaires de Corent et de Winchester, en particulier le décor de l'arc et le système d'attache.

Il faut aussi mentionner l'existence, signalée au fil des publications, de fibules en argent isolées qui, à l'origine, ont pu appartenir à des paires, reliées ou non par une chaînette (fig. 11) : celles recueillies sur les *oppida* de l'Île Belle à Meulan, dans les Yvelines sur le cours moyen de la Seine, de la Cloche aux Pennes-Mirabeau dans les Bouches-du-Rhône ou de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne correspondent, elles aussi, au type « à nodosités » ou « à ailettes

22. N<sup>os</sup> d'inventaire BM1070.A.70 et BM1090.70 (Macready, Thompson dir., 1984). Ces exemplaires m'ont été signalés par C. Haselgrove, que je remercie vivement.

23. Responsable d'opération : E. Frénée. Je remercie très chaleureusement S. Riquier (Inrap) pour m'avoir signalé cette découverte inédite.



**Fig. 11** – Carte de répartition des fibules en argent de type « à nodosités » ou « à ailettes naissantes » (Almgren 65) en Europe occidentale (fond de carte : © M. Py, CNRS ; DAO : M. Poux, Université Lyon-II).

naissantes »<sup>24</sup>. D'autres exemplaires de même forme sont signalés en Grande-Bretagne, à Maldon Hall Farm (Essex), à Folkestone (Kent), à Shillington (Bedfordshire) ainsi qu'à Chichester (Sussex)<sup>25</sup> (Winbolt, 1925, fig. 2, n<sup>os</sup> 1-2 et fig. 3, a-b ; Lavender *et al.*, 1991 ; Fitzpatrick, 1997).

À cet inventaire, on pourrait également ajouter quelques rares paires de fibules réalisées en alliage base-cuivre, très proche morphologiquement de celle de Corent : le parallèle le plus proche, sur les plans typologique et géographique, réside dans les deux fibules en bronze de type « à ailettes naissantes » retrouvées dans une fosse d'*Argentomagus* (Indre) datée de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Albert, Fauduet, 1976, n<sup>o</sup> 20). Elles possèdent une corde interne et une chaînette simple formée de maillons circulaires emboîtés. Des paires de fibules en bronze du même type sont répertoriées dans plusieurs sépultures d'Italie du Nord, de l'arc alpin (Demetz, 1990) ou de Grande-Bretagne : comme les fibules en argent conservées au British Museum, ces paires de fibules « à ailettes » marquent une concentration notable dans les nécropoles d'Aylesford, de Swarling et de Borough

24. Communication orale Y. Barat (Chabot, 2004, p. 189, fig. 244, n<sup>os</sup> 1 L6-054, L8-001/1A et 1 L8-001/2A ; Debord, 1996, 137 n<sup>o</sup> 300, St. 259, Est D).

25. Merci à C. Haselgrove pour son renseignement sur la découverte inédite de Shillington.

Green dans le Kent, qui correspond à la région des *Cantii* antiques (Stead, 1976 ; Macready, Thompson dir., 1984 ; *Archaeologia Cantiana*, 66, 1953, p. 157-160).

## TYPOLOGIE ET DATATION

Le contexte et la répartition de ces paires de fibules en métaux précieux orientent leur datation vers une période relativement tardive, postérieure à La Tène D1, mais la rareté des parallèles ne permet aucune conclusion d'ordre statistique. Les comparaisons typologiques peuvent néanmoins s'appuyer sur un abondant corpus de fibules analogues forgées dans des matériaux plus courants : alliage base-cuivre ou même fer.

Abstraction faite de leur matériau, les deux fibules appartiennent à une famille typologique relativement commune : elles correspondent au type « à nodosités », plus précisément, à la variété n<sup>o</sup> 65 du corpus d'O. Almgren dite « à ailettes naissantes » (*frühe Flügelfibeln*, Almgren 65) qui possède des équivalences dans les différents classements en vigueur<sup>26</sup>.

La typologie du type Almgren 65 a été traitée en détail par S. Demetz à partir d'un corpus statistique beaucoup plus étendu, fondé sur différents contextes de l'arc alpin (Demetz, 1990). Il distingue plusieurs variantes qui se différencient principalement par le décor de l'arc. Nos deux exemplaires se rangent sans équivoque dans la classe Almgren 65b1a, dite « à décor lobé » (*mit gelapptem Zierlement*) caractérisé par un arc à tête arrondie, orné de moulures et d'ailettes multiples et terminé par un pied ajouré simple, il correspond généralement à des fibules de petit module, dont une soixantaine d'exemplaires ont été recensés par l'auteur sur un territoire qui s'étend de la Gaule à l'Italie centrale.

Ce type correspond à un stade médian de l'évolution formelle reconstituée par S. Demetz, et plus récemment, par J. Metzler (1995), à partir des fibules du Titelberg et du pays trévire. Certains détails, comme la forme arrondie de la tête de l'arc et l'absence de cloisonnement du pied, sont considérés comme des caractères archaïques (Furger-Gunti, 1979, p. 121 ; Demetz, 1990, p. 34). D'autres caractères plaident pour une datation plus récente, comme la construction du ressort, le profil coudé de l'arc et sa section facettée que l'on peut opposer à la section circulaire qui caractérise la plupart des fibules de La Tène D1. Le décor incisé des ailettes trouve également des comparaisons dans un groupe tardif de fibules Almgren 65, dites « variante Basel », défini à partir d'exemplaires de Bâle-Münsterhügel

26. Voir Feugère, 1985, type 8b ; Ettliger, 1973, type 8 ; Metzler, 1995, variante 6.

issus de couches datées entre 60 et 40 av. J.-C. (Furger-Gunti, 1979, p. 56, fig. 36, n<sup>os</sup> 8-10).

Le type Almgren 65b1a s'inscrit, dans le domaine alpin et ses marges, dans des limites chronologiques qui recouvrent *grosso modo* celles de la phase La Tène D2 de la chronologie rhénane, placée selon les auteurs entre les années 80-70 et 40-30 av. J.-C. À la suite des travaux de W. Krämer et au fil des discussions entourant la chronologie des *oppida* d'Europe centrale, la date d'apparition de ce type s'est trouvée progressivement reculée au début de La Tène D2, puis à la fin de La Tène D1. Selon certains auteurs (Gebhard, 1991 ; Metzler, 1995 ; Pion, 1996), il constituerait même l'un des fossiles directeurs de sa phase la plus récente, datée en chronologie absolue des années 90-80 av. J.-C. (La Tène D1b). Les dernières études statistiques invitent à modérer cette tendance. Comme l'a montré S. Demetz, l'hypothèse d'une large diffusion de la forme Almgren 65 dès les années 80-70 av. J.-C. ne résiste pas à un examen détaillé des contextes. En Italie même, où sont attestées les variantes les plus précoces de la forme Almgren 65, ces dernières ne semblent guère antérieures au deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Demetz, 1990, p. 37). À la même époque, au nord des Alpes, leur présence se limite à quelques rares prototypes, liés à des ensembles de transition entre La Tène D1 et La Tène D2.

L'origine de la série est illustrée par une fibule en argent de Manching, déjà mentionnée dans cet article. Issue de la famille « à nodosités » (*Fibel mit Bügelknopf* cf. Ettliger, 1973, type 8,1), cette fibule s'inscrit dans un contexte daté de La Tène D1 par le mobilier associé. Dépourvue d'ailettes, la décoration de l'arc se distingue par un autre trait archaïque : le rattachement du pied à l'arc est suggéré par une ligne ornementale qui marque la séparation des deux éléments, dans la tradition des fibules de La Tène moyenne. Pour W. Krämer, il s'agit d'un prototype des fibules « à arc cambré et nodosités » (*geschweifte Fibeln mit Bügelknopf*) dont plusieurs exemplaires en bronze et en argent ont été publiés par le même auteur (Krämer, 1971, fig. 2 et 4). Les deux fibules en argent de La Villeneuve-au-Châtelot se rattachent au même horizon chronologique ; elles sont également dépourvues d'ailettes. Une fibule en argent du même type provient d'une tombe d'Ornavasso, datée du début de La Tène D2<sup>27</sup> ; elle n'est pourvue que d'une seule ailette, très peu développée.

Un autre jalon important pour l'apparition et la diffusion du type Almgren 65 réside dans l'inventaire mixte de la tombe de Treviglio (Italie) : parmi plusieurs types de

fibules caractéristiques de La Tène D1 (Nauheim, schéma La Tène moyenne) et La Tène D2 (paire de fibules « à coquille ») figure une grande fibule de type Almgren 65 à pied cloisonné. Sa datation ne peut, en tout état de cause, être reculée au-delà du *terminus post quem* fixé par les as et quinaires républicains déposés dans la sépulture, dont le plus récent a été frappé en 87-86 av. J.-C. L'hétérogénéité du spectre typologique des fibules et la durée de circulation de ce type de monnayages plaident, *a contrario*, pour une date d'enfouissement tardive, peu éloignée du milieu du siècle (Demetz, 1990, p. 35).

Une fibule « à ailettes naissantes » en bronze est signalée dans un contexte clos daté de la fin de La Tène D1 ou du début de La Tène D2 : la tombe 219 de Wederath (Allemagne), en association avec une fibule de Nauheim et des céramiques de typologie précoce (Metzler, 1995, p. 196, note 316). Son décor se limite, là encore, à deux ailettes peu marquées. Un exemplaire identique figure, par ailleurs, dans une tombe de la même nécropole datée de La Tène D2 (*id.*, p. 96, note 317), en association avec deux fibules « à coquille ».

Hormis la marge d'incertitude qui entoure leur datation, ces quelques attestations précoces ne doivent pas faire oublier qu'une écrasante majorité de fibules Almgren 65 ont été découvertes dans des contextes clairement postérieurs à La Tène D1. Sur le plan statistique, le type connaît son apogée à l'époque césarienne (Demetz, 1990, p. 37). Sur la plupart des *oppida* de la Celtique occidentale ou orientale (Bâle-Münsterhügel, Bibracte, Amboise, Titelberg, Paris, Villeneuve-Saint-Germain, Pommiers, Boviollles, Stradonice, Magdalensberg), il est caractéristique des contextes de La Tène D2. Sa fréquence sur les sites césariens d'Alésia et de Gergovie va dans le même sens. Selon M. Feugère, la majorité des occurrences se retrouve en Narbonnaise dans une fourchette couvrant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et surtout son troisième quart (Feugère, 1985). Ce type est presque systématiquement associé à d'autres variantes de La Tène D2 : types « à coquille », « à arc coudé » ou « cambré », prototypes de fibules « à collerette » en circulation à partir du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il figure encore, dans certains contextes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou du début de l'époque augustéenne, à Avenches (Suisse), à Dompierre-sur-Authie (Somme), à Argenton-sur-Creuse (Indre) et sur le *fanum* du Catelet à Vendeuil-Caply (Oise). En Grande-Bretagne, les contextes funéraires dans lesquels il est attesté sont datés par I. M. Stead et C. Haselgrove au plus tôt des années 50-10 av. J.-C. (Stead, 1976 ; Haselgrove, 1995).

27. Pour les datations de la nécropole, voir en dernier lieu Martin-Kilcher, 1998 (Stufe 2b, entre 90-80 et 70-60 av. J.-C.).



**Fig. 12** – Carte de répartition des fibules en bronze et en fer de type Almgren 65 en Europe occidentale (fond de carte : © M. Py, CNRS ; DAO : M. Poux, Université Lyon-II).

De manière plus générale, ces exemplaires tardifs partagent plusieurs caractères morphologiques propres aux autres types de La Tène D2b : ressort à quatre spires et corde externe haute, arc cambré ou coudé, de section losangique ou facettée qui s'élargit « en trompette » avant le ressort, décor mouluré et ailettes bien marquées, situées dans le premier tiers de l'arc, pied triangulaire conditionné par la cambrure de l'arc. C'est, sans équivoque, à cette variante tardive qu'appartiennent les deux fibules de Corent.

Cette fourchette recouvre celle attribuée par différents auteurs aux fibules en métaux précieux de Winchester (de 80-70 à 40-30 av. J.-C.), Câtillon-le-Haut à Jersey (vers 50 av. J.-C.), Villeneuve-Saint-Germain (deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.), Ornavasso ou à l'Île Belle, à Meulan (deuxième tiers du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Seuls quelques exemplaires (La Villeneuve-au-Châtelot et Manching) se distinguent par leur chronologie plus précoce (La Tène D1). Leur typologie archaïque – ressort à corde interne, départ de l'arc circulaire, mouluration située au milieu de l'arc et, surtout, absence d'ailettes – les range dans une autre famille : celle des fibules « à nodosités », antérieures aux premières fibules « à ailettes naissantes ».

Cohérents avec la série des fibules Almgren 65 en bronze, en argent ou en or, les caractères typologiques des fibules de Corent suggèrent une datation à La Tène D2, dans le deuxième tiers du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Si un certain décalage peut être admis, compte tenu de leur préciosité, entre la date de leur fabrication et celle de leur abandon, cette dernière ne saurait excéder les limites d'une fourchette comprise entre les années 70-60 av. J.-C. et 40-30 av. J.-C. Cette datation concorde avec celle du niveau du sol sur lequel elles ont été retrouvées, rattaché à un horizon tardif qui a livré d'autres mobiliers de La Tène D2, dont plusieurs fibules (types « à ailettes » en fer, « à arc cambré et corde externe » ou « à arc découpé »), deux boîtes à sceaux et quelques *militaria* d'époque césarienne. Ce contexte invite à resserrer la date de déposition autour du milieu du siècle, dans la période qui précède ou suit immédiatement l'occupation du territoire arverne par les armées romaines à la fin des années 50 av. J.-C.

## ORIGINE ET DIFFUSION

Cette datation tardive, inscrite dans un contexte d'échanges accrus entre la Gaule et la Méditerranée, amène également à s'interroger sur l'origine de la forme Almgren 65. Bien qu'elle soit ponctuellement attestée sur les sites d'*oppida* du nord de la Gaule (Bâle-Münsterhügel), il ressort des cartes de répartition qu'une majorité des découvertes se concentre en marge de l'espace méditerranéen : Gaule méridionale, Tessin, Italie septentrionale et centrale (fig. 12).

Une origine italique de la famille des fibules « à ailettes naissantes » est postulée dès 1966 par F. Fischer (p. 307 et suiv.) et clairement suggérée par W. Krämer (1971, p. 127). L'exemplaire illustré par O. Almgren pour définir son type 65 provient de Pérouse, en Italie (Almgren, 1923, pl. 4, n° 65). Trois exemplaires publiés par E. Ettliger ont été découverts sur les sites de Modène et de Bologne (Ettliger, 1973, pl. 17, n°s 15-18) ; d'autres avaient précédemment été signalés en Étrurie (Ettliger, 1973 ; Guzzo, 1973, pl. 17 n°s 1-5). Cette filiation se renforce au fil des occurrences recensées sur la péninsule Italique, dont la dispersion parle d'elle-même : Aquileia, Cenisola, lac de Côme, Marzabotto, Bologne, Parme, Viterbe, Rome, Ostie, Chieti, jusqu'à Sybaris en Italie du Sud... La fréquence des fibules « à ailettes » dans les nécropoles tessinoises (Giubiasco, Ornavasso), romanisées dès la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., est reconnue de longue date, tout comme leur présence sur certains sites danubiens. Les cartes de répartition détaillées établies par S. Demetz (1990) pour les

provinces alpines confirment leur très large diffusion dans le nord de l'Italie, en particulier dans la partie occidentale de la plaine du Pô et dans les régions alpines adjacentes (Aquileia, Trieste, Bologne). Toutes proportions gardées, la bonne représentation du type Almgren 65 en Italie centrale est même surprenante, eu égard à l'état des recherches et des publications consacrées à ce type d'objet.

Dès 1985, M. Feugère signale également leur présence en Gaule méditerranéenne et postule, pour certaines variantes (type 8a), un site de production dans le Languedoc occidental. Cette observation conforte, plutôt qu'elle ne contredit, l'origine italique du type : pour la période considérée, nettement postérieure à la conquête de la Transalpine dans les années 120 av. J.-C., ce secteur appartient depuis longtemps à la province romaine de Narbonnaise. L'imitation locale, par les artisans romains ou indigènes, de parures italiques en vogue dans la péninsule, est d'autant plus plausible qu'elle est attestée sur les *oppida* de Bohême : un moule et un raté de fabrication découverts dans la région de Stradonice et de Třisov y expliquent la fréquence inhabituelle des fibules « à ailettes », dont il semble établi qu'elles découlent directement des premiers exemplaires italiques importés sur ces mêmes sites. La réalisation d'imitations locales en bronze, et même en fer, est attestée pour d'autres régions (Demetz, 1990, p. 28, note 57). Comme le soulignait déjà E. Ettlinger (1973), le type Almgren 65 constitue le principal prototype à partir duquel se développeront de nombreuses variantes de fibules gallo-romaines du Haut-Empire.

Un nouvel élément est apporté par le corpus des fibules de Grande-Bretagne, en cours d'achèvement<sup>28</sup>. Une dizaine de points de découverte y sont signalés, majoritairement concentrés dans la partie sud-est du pays accostée par César et occupée au Haut-Empire par les armées romaines. Arguant de sa fréquence relative par rapport aux autres types de fibules de La Tène D2b, certains auteurs n'excluent pas l'hypothèse d'imitations locales. La plupart se rangent néanmoins à l'opinion d'I. M. Stead, qui les interprétait comme des importations italiques introduites en Grande-Bretagne *via* les régions romanisées du continent (Stead, 1976, p. 412).

Les données recueillies en Italie, sur l'arc alpin, en Narbonnaise et en Bohême soulignent, par contraste,

28. Récolement entrepris par R. Hull, repris par C. Hawkes jusqu'à sa mort, actuellement en voie de publication par G. Simpson et N. Crummy : je remercie encore une fois C. Haselgrove qui m'a transmis l'ensemble des références relatives à la diffusion du type Almgren 65 en Grande-Bretagne, dont plusieurs découvertes inédites exclues de ce corpus.

la faiblesse numérique et la datation tardive des exemplaires retrouvés en Gaule interne. Ils ne figurent que sur des sites de La Tène D2, qui ont pour la plupart livré du mobilier militaire tardo-républicain (Bibracte, Bâle, Villeneuve-Saint-Germain, Boviolles, Essey-lès-Nancy), ou des contextes de sanctuaires clairement postérieurs à la conquête romaine (*Argentomagus*, Vendeuil-Caply). Cette faiblesse numérique rapportée à « l'excellent état des publications en Gaule démontre que le type Almgren 65 n'y a jamais véritablement pris pied et demeura jusqu'à sa disparition une forme exotique » (Demetz, 1990, p. 33). L'existence d'imitations locales de fibules « à ailettes naissantes » Almgren 65, diffusées par certains ateliers établis en Narbonnaise, dans l'arc alpin, en Bohême, voire en Bretagne insulaire, ne doit pas occulter le fait qu'il s'agit d'un type de fibule italique, fondamentalement étranger au répertoire indigène de Gaule occidentale. Cartes et contextes à l'appui, le travail fondamental de S. Demetz n'a fait que surligner une évidence dont la recherche consacrée aux *oppida* de la fin de l'âge du Fer n'a sans doute pas tiré toutes les conséquences chronologiques et historiques qui s'imposaient.

La chaînette qui relie les deux fibules conforte cette origine et la datation tardive qu'elle implique pour les exemplaires de Corent. Sa technique est très répandue dans la joaillerie gréco-romaine (Higgins, 1961). Comme le soulignent aussi bien W. Krämer (1971, p. 137) que le collectif d'auteurs de la publication de Winchester (Hill *et al.*, 2004), elle reste inconnue, à ce jour, dans les contextes de la Gaule tempérée antérieurs à la conquête. Les très rares exemples antérieurs à cette date, comme le pendentif hallstattien d'Ins en Suisse, correspondent précisément à des pièces importées du domaine hellénistique ou italique. Le port ou le dépôt de deux fibules reliées par une chaînette ne saurait, en revanche, être considéré comme un trait ethnique pertinent. S. Demetz note qu'*a contrario* les couples de fibules Almgren 65b1 de petit module se rencontrent surtout dans les régions situées au nord des Alpes (Demetz, 1990, p. 31) ; le dépôt par paire ne constitue pas moins la règle, en Italie centrale, pour d'autres types de fibules apparentés – notamment en Lombardie et dans la plaine du Pô pour les fibules de type Almgren 65c1.

Cette affirmation peut être étendue, avec une moindre certitude, au choix de l'or pour réaliser les fibules dont on a souligné plus haut la rareté au nord des Alpes. La dissémination des découvertes suffit, en soi, à écarter la piste d'un seul et même centre de fabrication locale, à l'exception peut-être des côtes méridionales de Bretagne insulaire.

Malgré l'absence de corpus exhaustif, un rapide survol des catalogues de musées montre que ce type de parures en métaux précieux est plus répandu en Italie, en Grande Grèce, en Étrurie ou dans la moitié sud de l'arc alpin, toutes périodes confondues. Sur un plan plus général, le port et le dépôt de fibules en métaux précieux s'inscrivent dans une tradition purement méditerranéenne de représentation aristocratique. Dans l'*Odyssée* (XIX), Ulysse agrafait déjà son manteau pourpré d'une fibule en or. Cet exemple inaugure un *habitus* royal attesté en Grande Grèce (paire de fibules en or de Laterza près de Tarente, voir Guzzo, 1993, p. 260) et en Étrurie dès le VII<sup>e</sup> s. (Cerveteri, Tarquinia, Volterra, Caere, Vulci<sup>29</sup>). De cette tradition, les rares exemples attestés à la même époque dans les tombes celtiques de la fin du premier âge du Fer (Eberdingen-Hochdorf et La Heuneburg en Allemagne) représentent sans doute le prolongement au nord des Alpes, éphémère tentative d'adoption des standards aristocratiques méridionaux concomitante de celle du *symposion*. De tels emprunts n'ont plus cours au second âge du Fer où les dépôts de fibules en or font totalement défaut. Leur réapparition sur les sites de La Tène D2 contemporains de la conquête ne peut guère s'expliquer que par un apport exogène de parures méridionales jusqu'alors absentes.

Ce n'est pas un hasard si la totalité des fibules en or qui circulent à cette époque correspond à des types dont l'origine italique est probable (« à coquille » ou « à colle-rette ») ou bien établie (Almgren 65). Cette corrélation est d'autant plus parlante que ces mêmes formes sont très minoritaires sur les faciès d'*oppida* contemporains. Sur le continent, les seuls exemplaires de fibules en or connus avant la découverte de Corent proviennent de l'*oppidum* de Stradonice, lieu déjà évoqué d'importation et d'imitation de parures italiques : l'une d'elles, de type « à coquille », est considérée comme un objet importé ayant servi de modèle aux exemplaires en bronze de même type produits en série sur le site. Les fibules en or de type Almgren 65 recensées en Grande-Bretagne s'inscrivent toutes dans un courant d'importation tardif, postérieur aux prototypes fabriqués en Italie et dans le domaine alpin. Il faut aussi rappeler l'existence, dans la province romaine de Gaule narbonnaise, d'une variante locale de fibules « à nodosités » en argent inspirée du type cisalpin (Feugère, 1985, pl. 71, n° 992). Les deux derniers parallèles connus, originaires de Ravenne et

de Pise, confortent cette origine méridionale, soulignée, sur la première des deux fibules, par une griffe en forme de tête de bélier : ornement d'inspiration typiquement italique qui se retrouve sur certaines fibules de type Almgren 65 en bronze, notamment sur le site voisin de Gergovie (Fauduet, 1982, p. 261, fig. 1, n° 13). Le fait que les fibules en or deviennent plus fréquentes en Gaule à partir de l'époque romaine ne fait que corroborer ce lien de filiation : à l'instar de la plupart des parures en métal jaune qui circulent à cette époque, elles sont interprétées comme des pièces d'importations romaines ou des imitations fabriquées dans des ateliers gaulois à partir de modèles italiques<sup>30</sup>.

La fibule en or découverte dans la région du Lincolnshire constitue l'exception qui confirme la règle : si sa forme ainsi que l'ornementation des moulures et de l'extrémité du pied appartiennent bien au répertoire italique, ce dernier comporte à sa base un décor de esse d'inspiration purement celtique qui n'exclut pas l'hypothèse d'une fabrication locale ou d'un enrichissement décoratif par les artisans indigènes. Si elle ne suffit pas à remettre en cause l'origine et la diffusion du type, elle ménage la possibilité de reproductions inspirées de prototypes italiques. Leur diffusion par des ateliers bretons de la fin de l'âge du Fer pourrait expliquer la concentration des fibules Almgren 65 en or ou en argent découvertes dans le sud de l'Angleterre. Ce dernier argument reste fragile, dans la mesure où les régions du Kent et du Hampshire, où elles sont les plus nombreuses, sont aussi les plus exposées aux apports continentaux.

## ASPECTS FONCTIONNELS

Abstraction faite du matériau utilisé, l'usage du type Almgren 65 à des fins vestimentaires ou ornementales est bien établi par les découvertes funéraires. Les études consacrées au port des fibules ont montré, en revanche, qu'il était extrêmement difficile d'en dégager des règles générales permettant d'attribuer avec certitude telle ou telle forme à un type de vêtement particulier (Demetz, 1990, p. 31-32). Plus pertinentes, à cet égard, sont les différences de module qui séparent deux exemplaires d'un même type : la petite taille des fibules de Corent, quoique dans la norme du type Almgren 65 (entre 4 cm et 7 cm de longueur), ne permettait d'agrafer que des vêtements relativement fins, voire

29. Voir Daremberg, Saglio dir., 1969, p. 1101-1112 : « fibula » ; Catalogues d'expositions : *Etrusker in der Toskana*, 1987, n°s 73 et 119 ; *El Oro de Italia*, 1994, p. 124, n° 10 et *Treasures from Italy*, 1995, p. 74, n° 10.

30. Feugère, 1985, p. 436 : plusieurs exemplaires attestés pour le Haut-Empire, notamment aux Sources de la Seine, à Viuz en Haute-Savoie, ou sur le sanctuaire de Bois l'Abbé à Villefargeau dans l'Yonne (renseignement L.-P. Delestrée).

éventuellement des voiles servant à maintenir la chevelure. Les textes nous enseignent cependant que la fibule se mue, au fil du temps, en simple ornement dépourvu de toute utilité fonctionnelle – Ulprien estime qu'elles appartiennent davantage à la parure qu'au vêtement (Ulprien, *Jus Civile*, I, 25). Cette possibilité s'applique *a fortiori* aux fibules en or, métal ornemental par excellence qui ne résiste pas à de fortes tensions.

L'usage de chaînettes pour relier deux fibules de forme identique ou apparentée est documenté dès le VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., en Étrurie ou en Gaule méridionale (par exemple à Aléria en Haute-Corse), et s'observe tout au long de la période de La Tène. En ce qui concerne plus spécifiquement le type Almgren 65b1a, ces dépôts par paire incluent essentiellement des fibules de petit module, inférieur à 5 cm (Demetz, 1990, p. 31). Le recours à un tel dispositif recouvre aussi bien des raisons pratiques qu'esthétiques, voire symboliques. Plusieurs études ont souligné la valeur métaphorique de la fibule, initialement utilisée pour relier deux pièces d'étoffe, comme expression du lien, de l'attachement, et par extension de la fidélité à l'égard d'une personne ou d'une divinité. Leur présence parmi les offrandes accumulées sur les sanctuaires est reconnue de longue date et interprétée de deux manières : comme la trace d'un don d'étoffes et de vêtements, ou comme une offrande à part entière censée symboliser le lien privilégié que le dédicant entretient ou entend entretenir avec la divinité<sup>31</sup>. L'usage de la chaînette renforce symboliquement cette idée d'attachement élargie, dans la vie courante, à la notion de fidélité conjugale : aux épouses et aux femmes courtisées, des fibules sont fréquemment offertes en guise de présent (par exemple dans Plaute, *Epidicus*, V, 1, 33). Pour cette raison, le port de fibules reliées est communément considéré comme un trait caractéristique des parures féminines.

Contrairement à une idée répandue, cette coutume n'est pas spécifique à l'un ou l'autre sexe. J.-P. Wild supposait que les fibules à chaînettes étaient portées par des femmes en guise d'ornement et support d'autres bijoux, pendeloques ou amulettes (Wild, 1965, p. 610). C'est peut-être vrai pour certains types précoces, comme les fibules de Nauheim, dont les exemplaires retrouvés par paire ou reliées à une chaînette proviennent essentiellement de sépultures féminines. R. Albert et I. Fauduet objectent que ce dispositif permettait, plus simplement, d'agrafer plus solidement le vêtement à l'épaule ou de joindre les deux pans d'une cape (Albert, Fauduet, 1976). S'agissant de bijoux précieux en or

31. Voir Rey-Vodoz, 1986. Cette question est abordée en détail dans García, 2002.

ou en argent, on pourrait ajouter que la chaînette limitait sérieusement les risques de perte de l'une des deux fibules.

En tout état de cause, l'absence de découvertes en milieu funéraire couplées à des observations anthropologiques ne permet pas de trancher en faveur d'une forme de parure spécifiquement masculine ou féminine. Le dépôt par paire ne constitue pas non plus un argument, comme le démontrent clairement certains ensembles clos répertoriés par S. Demetz. Sa mise en évidence dans certaines sépultures féminines est loin de constituer la règle. Pour ne prendre qu'un exemple, trois paires de fibules garnissaient une sépulture masculine de Treviglio (Italie). Des fibules Almgren 65 en bronze, identiques à celles de Corent (type b1a), ont été retrouvées dans des tombes de guerriers, notamment à Vérone et à Mihovo (Demetz, 1990, p. 31 et p. 36). La position très isolée des fibules de Corent et de Grande-Bretagne invite, toutefois, à se méfier des généralités ; il y a quelques années encore, le type Almgren 65 était considéré comme le fruit d'une production de masse qui ne connaissait aucun équivalent en métaux précieux (Demetz, 1990, p. 38, note 118).

## MENTIONS TEXTUELLES

Il est révélateur de constater que les mentions de fibules en or sont totalement absentes de la littérature gréco-romaine relative à la Gaule celtique, alors que les descriptions de torques, bracelets et autres « colliers » en or offerts aux divinités ou portés par les guerriers en guise d'insignes en représentent l'un des principaux lieux communs (Goudineau, 1999 : Polybe, *Histoire*, II ; Tite-Live, *Historia Romanae*, IX, 46 ; *id.*, XXIV, 4 ; *id.*, XXXIII, 36 ; *id.*, XXXVI, 40), par ailleurs largement attesté par l'archéologie (Cauuet dir., 1999). Les fibules ne figurent pas parmi l'énumération pourtant très exhaustive que nous font Strabon (*Géographie*, IV, 4, 5) et Diodore (*Bibliothèque*, V, 27) des parures en métaux précieux portées par les Gaulois : bracelets, colliers, bagues, bracelets de chevilles, cuirasses et vêtements brodés d'or, etc.

À l'inverse, elles sont fréquemment évoquées dans le monde méditerranéen, tout particulièrement en Italie romaine. Une première recherche par mots-clés dans les thésaurus de littérature latine a permis de recenser une dizaine d'occurrences, citées en annexe ; la plus intéressante se trouve chez Pline l'Ancien et repose sur un témoignage indirect, contemporain de la découverte qui nous occupe. À propos des excès de luxe déployés à son époque, Pline souligne qu'ils avaient déjà cours à la fin de la République

et soulevaient les prospections de Marcus Brutus à l'époque des guerres civiles : « Cette forme de luxe a pris une telle ampleur qu'on trouve des lettres de M. Brutus écrites dans la plaine de Philippes, dans lesquelles il s'indigne des fibules en or portées par les Tribuns. » (Pline l'Ancien, *N. H.*, XXXIII, 39, 12).

Précisément daté de l'année 42 av. J.-C., ce jugement en dit long sur le statut de telles parures au milieu du I<sup>er</sup> s. et leur impact sur les foules. Il est même possible qu'il ait donné lieu, sous Auguste, à une condamnation plus officielle liée à la répression du luxe ostentatoire menée dans la tradition des lois somptuaires de la République. Si l'on en croit certaines sources plus tardives, le port de ces attributs semble avoir fait l'objet d'une interdiction en bonne et due forme qui ne sera levée, selon Vopiscus, que trois siècles plus tard sous Aurélien : « C'est lui qui, le premier, permit aux soldats de remplacer les fibules d'argent par des fibules d'or. » (Flavius Vopiscus, *Histoire Auguste, Vie d'Aurélien*, XLVI).

De la fin de la République au Bas-Empire, les fibules en or sont fréquemment évoquées en lien avec diverses fonctions officielles : empereurs, tribuns militaires, soldats ou rois étrangers. Selon Trebellius Pollio, l'empereur Gallien fut le premier à s'exhiber à Rome paré de fibules d'or rehaussées de pierreries (Trebellius Pollio, *Histoire Auguste, Gallien*, XVI). L'auteur indique également que les insignes accordés à Claude II le Gothique « en sa qualité de tribun militaire » (*sic*) comprenaient « deux fibules en argent doré et une fibule en or à ardillon de bronze » (*id.*, *Histoire Auguste, Claudius*, XIV). À partir de cette époque, ces agrafes en métaux précieux sont portées au rang d'emblème impérial, comme en témoignent plusieurs fibules en or inscrites et l'institution du *praepositus a fiblis* mentionnée dans une inscription de Corinthe (*CIL*, III, 536).

Du témoignage de Trebellius Pollio, on peut déduire en négatif qu'antérieurement au règne de Gallien, les fibules ne constituaient pas (ou plus) un insigne courant de la fonction impériale ou des hautes magistratures. Ce qui s'explique aisément par le fait que la plupart des magistrats de la République et du Haut-Empire étaient vêtus d'une toge, vêtement de fonction dont le maintien ne nécessite pas l'emploi de fibules. En revanche, le port de fibules en or est évoqué à trois reprises en rapport avec la sphère militaire : apanage des tribuns militaires, de l'époque de Brutus à celle de Claude II le Gothique, il est élargi à d'autres cadres de l'armée à partir d'Aurélien. Ce lien n'est sans doute pas fortuit. Contrairement à la toge, le manteau porté par les généraux, leurs officiers et hommes de troupe

(*paludamentum* ou *sagum*), était agrafé à l'aide de fibules dont certains types spécifiques, concentrés sur les camps légionnaires, sont considérés comme des attributs militaires à part entière (Ettlinger, 1973, p. 39, p. 93 et p. 156 ; Metzler, 1995, p. 235 : type Alésia ou Almgren 241).

Que des parures en métaux précieux aient été associées à cet insigne du commandement que constituait le manteau écarlate, le *paludamentum*, semble d'autant plus logique que les fibules, torques et autres parures annulaires appartiennent à la catégorie des *dona militaria* offerts en gratification des plus hauts faits d'arme ; ainsi pour récompenser ses cavaliers, C. Calpurnius leur fait don « de colliers et d'agrafes » (Tite-Live, *Historia Romanae*, XXXIX, 31). Dans ce dernier passage, le terme ambigu de *catellis* (littéralement « chaînette ») n'exclut pas qu'il s'agisse plus précisément de fibules enchaînées. Les corpus d'inscriptions signalent l'existence de fibules en or et en argent gravées d'inscriptions honorifiques<sup>32</sup>. Dans le monde celtique insulaire du haut Moyen Âge, ce type d'insigne jouissait de la même aura, comme en témoigne un passage du *Voyage de Mael Dúin* : au combat, la fine fleur de la noblesse se distinguait, en première ligne, par « des broches d'or et d'argent » (D'Arbois de Jubainville, 1892, p. 469-470).

De tels dons étaient parfois adressés aux monarques ou aux princes étrangers. Tite-Live rapporte que Scipion en fit cadeau au roi Masinissa, par l'intermédiaire de son neveu : « À la réponse, accompagnée de larmes de joie, que certes, il le désirait, Scipion donne à l'enfant un anneau d'or, une tunique laticlave, avec un sayon espagnol et une fibule d'or, un cheval tout harnaché, et, disant à des cavaliers de l'accompagner jusqu'où il voudrait, il le renvoya. » (Tite-Live, *Historia Romanae*, XXVII, 20).

L'anecdote est rapportée exactement dans les mêmes termes par Valère Maxime (*Dictorum Factorumque Memorabilium*, V, 7). Seuls présents jugés dignes d'un roi, laticlave et fibule en or symbolisent un transfert des plus hauts insignes de la magistrature romaine. Le don de Scipion évoque une pratique d'échanges diplomatiques dont on sait, par ailleurs, qu'elle concernait également les chefferies celtiques d'Occident. Tite-Live énumère en ces termes les présents diplomatiques offerts par le Sénat au roi celte transalpin Balanos : « On régla ensuite les présents que les députés emporteraient pour le roi. C'étaient deux saies de pourpre avec une fibule d'or et des tuniques à laticlave, deux chevaux caparaçonnés, deux armures de cavalier avec

32. Voir *Archäologische-Epigraphische Mitteilungen aus Österreich*, III, 1879, p. 51 et Arneth, 1850, p. 26.

cuirasses, des tentes et l'équipage militaire qu'il est d'usage de fournir aux consuls. Ce fut le préteur qu'on chargea de les envoyer au roi. » (Tite-Live, *Historia Romanae*, XXX, 17).

Comme dans le précédent passage, les objets transmis représentent moins des cadeaux de prix que les emblèmes d'une fonction. Les « agrafes en or » sont, ici encore, explicitement mis sur un pied d'égalité avec le prestigieux laticlave et l'apparat des consuls.

Tous ces épisodes soulignent le statut exceptionnel accordé aux fibules en or pendant la haute époque, suffisamment prestigieuses pour retenir l'attention d'historiens et biographes pourtant accoutumés aux fastes de la cour impériale. La fibule de Ravenne conservée au British Museum donne une certaine idée de l'effet que pouvaient produire de tels accessoires. Expression du luxe ostentatoire déployé par les classes patriciennes, on peut également y voir l'emblème officieux d'une haute fonction, porté et transmis à l'instar de la toge prétexte ou de l'anneau d'or des chevaliers. Au futur empereur Tibère âgé de moins de dix ans, la sœur de Sextus Pompée offre divers insignes conservés comme de précieuses reliques, ainsi que le rapporte Suétone (*Tibère*, V, 3) : « On montre encore à Baïes les présents que lui fit en Sicile Pompeia, sœur de Sextus Pompée : une tunique, une fibule et des bulles d'or. »

Si, au Bas-Empire, le port de tels attributs semble se généraliser des empereurs aux simples soldats, le texte de Flavius Vopiscus laisse entendre que ce privilège restait réservé, jusqu'à cette date, aux seuls officiers. Il n'est évoqué que pour les tribuns militaires, à la fin de la République, ou pour les princes de la jeunesse (*principes juventutis*), au début de l'Empire. Particulièrement significatif, à cet égard, est le terme de *fibulas tribunicias* utilisé par Pline, qui évoque plus une dénomination officielle qu'une formule de circonstances. Le choix d'un épithète plutôt que d'un génitif (*fibulas tribunorum*) recouvre peut-être davantage qu'une simple figure de style : chez d'autres auteurs contemporains, la forme adjectivale *tribunicia* est utilisée à plus d'une centaine de reprises pour désigner des actions abstraites – la *tribunicia potestas*, plus 90 % des occurrences, le droit d'*intercessio*, de *rogatio* ou de *seditio* –, mais jamais pour des objets communs. L'expression générique « fibules tribunicienne » suggère qu'elles étaient déjà connues antérieurement du lecteur, quand bien même sous d'autres formes et dans d'autres matières que l'or.

Un dernier document, beaucoup plus tardif, tend à conforter le caractère semi-officiel accordé à ce type de parure et son lien avec la fonction tribunicienne. Il s'agit du socle, dit « marbre de Thorigny », érigé à Vieux (Calvados)

en 238 apr. J.-C. en l'honneur de T. Sennius Solemnis (Pflaum, 1948). L'une des quatre inscriptions apposées sur le bloc reproduit un courrier adressé à Solemnis par le pro-préteur de Bretagne, Cl. Paulinus, pour saluer sa nomination en qualité de tribun. Dans l'attente d'un brevet officiel, ce dernier se voit adresser « la solde de sa charge militaire en or et d'autres présents d'une valeur bien plus grande encore », parmi lesquels : « Une chlamyde de Canusium, une dalmatique de Laodicée, une fibule en or enrichie de pierres précieuses, deux manteaux, un vêtement breton, une peau de veau marin. » (*CIL*, XIII, 3162).

La valeur de ces objets, décrite comme « supérieure » à une solde fixée par l'inscription à 25 000 sesterces – somme correspondant au début du III<sup>e</sup> s. à 250 *aurei*, soit plus de cinq livres d'or ! – n'est pas seulement affective. Ils peuvent être interprétés comme des insignes de fonction adressés comme palliatif au brevet semestriel stipulant sa qualité de tribun ; les fibules en or incrustées de pierreries, comme les *ornamenta* complémentaires d'un uniforme aussi reconnaissables que la toge prétexte.

Ce passage très explicite fait écho à celui de Pline évoquant les fibules en or portées par les tribuns des guerres civiles, qui marquent peut-être les origines d'un phénomène amorcé à la fin de la République : d'une simple marque de statut à caractère ostentatoire et officieux, dénoncée par M. Brutus comme une dérive de la fonction, elles font figure d'insigne coutumier et quasiment officiel à l'époque sévérienne. Ce phénomène a pu s'accroître, au début de l'Empire, avec la généralisation de l'emploi de l'or en Italie – notamment pour le monnayage – interprétée comme une conséquence des pillages de l'Espagne, de la Gaule et de la Bretagne insulaire par les armées de la fin de la République, dont les officiers de César ont été les premiers bénéficiaires (Christol, 1999 ; Feuvrier-Prévotat, 1999). Toutefois, ce n'est qu'à partir d'Auguste que le métal jaune connaîtra une utilisation plus courante, y compris dans le domaine des parures personnelles. Les fibules en or offertes par Scipion et portées par les tribuns de Philippiques s'inscrivent encore à une époque où l'anneau d'or tenait lieu de signe distinctif et exclusif de l'ordre équestre et sénatorial (Demougin, 1984).

## CONCLUSIONS

La découverte d'une paire de fibules en or, sur un site identifié à l'un des principaux *oppida* du territoire arverne au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., soulève de nombreuses questions. Elles touchent aussi bien à l'origine de cette forme de parure

en métaux précieux, à leur statut et à celui de leur propriétaire, qu'aux circonstances de leur abandon ou de leur déposition.

Concernant le premier point, la réponse peut s'appuyer sur plusieurs arguments convergents :

- l'appartenance des fibules au type Almgren 65, dont l'origine et l'aire de diffusion méridionales – nord de la péninsule Italique et vallées alpines périphériques, régions du Danube et Narbonnaise – sont désormais bien établies par les cartes de répartition ;

- l'extrême rareté et la dispersion des occurrences de fibules en or en Gaule transalpine, d'autant plus remarquables qu'une majorité d'entre elles appartiennent aux types « à ailettes naissantes » ou « à coquille », minoritaires dans ces régions et vraisemblablement importées d'Italie. Le recours aux métaux précieux pour la confection de cette forme de parure semble d'ailleurs correspondre à une spécificité méditerranéenne, attestée en Grèce et en Italie par de nombreuses sources textuelles ;

- cette origine est confirmée par la typologie de la chaînette « en queue de renard » utilisée pour relier les fibules, inspirée de techniques d'orfèvrerie hellénistiques inconnues au nord des Alpes avant la conquête romaine ;

- leur typologie tardive et leur datation précisément centrée sur le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., dans un contexte d'intensification des contacts militaires, politiques et économiques entre les domaines celtique et italique, rendent parfaitement plausible l'hypothèse d'une importation par des voies commerciales, diplomatiques ou militaires.

Au vu de ces arguments, les fibules en or de Corent peuvent être considérées comme originaires du domaine méditerranéen au sens large – extérieur, quoi qu'il en soit, au domaine celtique indépendant, si l'on considère qu'au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les territoires de Cisalpine et de Narbonnaise étaient intégrés de longue date à l'Empire. La même origine pourrait être attribuée à la plupart des fibules en or ou en argent retrouvées sur les *oppida* de Gaule occidentale, comme le suggérait déjà W. Krämer à propos de celles liées aux dépôts monétaires de Lauterach ou de Câtillon-le-Haut, constitués de deniers de la République romaine.

Sur le site même de Corent, une fibule en argent avait déjà été découverte en 1993 dans l'enceinte du sanctuaire<sup>33</sup>.

33. Voir J. Collis et V. Guichard, rapport de fouille inédit, 1993, UF 9340. Il s'agit d'une fibule de moins de 3 cm qui présente un arc aplati relativement large au départ de l'arc et qui se rétrécit très vite, un porte-ardillon trapézoïdal ajouré, un ressort à 2 x 2 spires et corde interne.

Il s'agit d'une version miniature du type « de Lauterach », défini d'après le dépôt d'une paire de fibules en argent à l'origine de l'article de W. Krämer. À Corent, la circulation et la transformation de métaux précieux ont laissé d'autres traces, non seulement sur le sanctuaire, où deux statères, une loupe de creuset en électrum et une cinquantaine de monnaies en argent ont été recueillis, mais aussi à l'extérieur : le secteur fouillé au nord du péribole, d'où provient précisément la paire de fibules, a également livré un fil d'or, un anneau ployé en argent et une vingtaine de monnaies du même métal. Même si leur origine et leur datation ne sont pas forcément concomitantes, ces découvertes soulignent la richesse du gisement et de ses occupants, qui pourrait ménager d'autres surprises.

Pour en revenir à la paire de fibules en or, trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer leur présence sur le site : celle d'une importation, d'un objet transmis dans le cadre d'échanges non commerciaux, ou d'un apport direct, véhiculé par leur détenteur.

## LA VOIE COMMERCIALE

L'hypothèse d'une importation contemporaine de la conquête romaine, voire légèrement antérieure, doit être examinée en premier recours. La commercialisation à longue distance de parures et autres objets d'orfèvrerie est bien établie, à l'est comme à l'ouest de l'Empire : Pline évoque la vente de fibules par les marchands romains en contrepartie d'épices acheminés par l'Arabie (Pline l'Ancien, *N. H.*, XII, 88). En territoire arverne, l'importation de fibules issues du domaine alpin ou cisalpin est indirectement attestée par une série de graffites relevés sur un bol d'imitation de céramique campanienne à vernis noir découvert à Aulnat, dans un contexte daté du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Périchon, 1987, p. 682-683, fig. 7) : l'un d'entre eux représente quatre fibules à ressort « en arbalète », d'un type inconnu dans la région mais très courant dans le domaine alpin (Krämer, 1971 ; Martin-Kilcher, 1998). À Corent, des milliers d'amphores vinaires italiques tardo-républicaines, associées à des vaisselles à vernis noir, à des pièces de verrerie hellénistiques d'origine orientale, ainsi qu'à des monnaies de la République ou issues du domaine ibérique, témoignent, dès le II<sup>e</sup> s., d'échanges à longue distance, favorisés par la situation privilégiée de l'*oppidum* sur la voie de l'Allier par laquelle ont pu transiter des parures en métaux précieux.

Pour autant, la commercialisation de parures exotiques ne semble pas avoir été très développée en Gaule pré-

romaine, contrairement à celle du vin ou de la vaisselle liée à son service. Les dépôts de Winchester et de Corent sont d'autant plus atypiques qu'ils ne possèdent aucun équivalent dans les tombes aristocratiques de la fin de l'âge du Fer, au sein desquelles les importations méridionales sont pourtant mises en valeur. À ce constat s'ajoute le statut particulier dont bénéficient les fibules en or en Italie même, où les textes nous enseignent qu'elles constituaient bien davantage que de simples objets de prix. On ne saurait, au demeurant, surestimer la valeur nominale d'objets qui ne totalisent « que » vingt grammes d'or. Pour en relativiser le coût, il suffit de se reporter au montant réclamé par les mercenaires gaulois pour se joindre à la campagne du roi Persée (Tite-Live, *Historia Romanae*, XLIV, 27, texte commenté par Goudineau, 1999, p. 335-336) : « cinq pièces d'or pour les fantassins, dix pour les cavaliers et [...] mille pièces pour leurs chefs, soit plus de 86 kilos d'or ! À l'aune de ces tarifs – jugés, il est vrai, exorbitants par Persée –, deux fibules en or ne représentent guère davantage qu'une solde de fantassin ; beaucoup moins, en tous les cas, que les lourds torques en or retrouvés dans certains dépôts contemporains dont on sait, par ailleurs, qu'ils ont constitué une forme de "proto-monnaie" antérieurement à la généralisation du monnayage au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. » (Lewuillon, 1999).

Ce mode de calcul n'est guère pertinent s'agissant d'objets aussi peu courants que les fibules en or. En Gaule transalpine, leur coût était démultiplié par leur origine lointaine, le travail investi dans leur confection et leur décoration, porteuse d'une nouvelle esthétique liée au standard de vie méditerranéen. Éclairée par l'absence d'équivalents sur les *oppida* contemporains, la « valeur » des fibules de Corent se situe sur un autre plan : soulignée à Rome par plusieurs auteurs, l'aura attachée à ce type de parure en faisait, en Gaule plus encore qu'en Italie, un insigne incomparable de statut, de richesse et de relations à longue distance. L'existence de cadeaux diplomatiques destinés à cimenter ce type de relations, appelés *keimelia*, est bien attestée dans l'Antiquité (Fischer, 1973). Échangés dans le cadre de la *xenia*, du devoir d'hospitalité, ou des traités d'alliance, ces présents pouvaient prendre la forme de vases ou de bijoux en métaux précieux<sup>34</sup>. Le don de Scipion au roi Masinissa et les présents offerts par le Sénat au roi Balanos comprenaient, entre autres gages de considération et d'*amicitia*, des agrafes d'or. Ces dernières accompagnent

d'autres accessoires censés conférer à leur récipiendaire un statut équivalent aux plus hautes fonctions de la République romaine : anneau d'or, laticlave et harnachement dignes d'un rang équestre, tribunicien ou consulaire.

La taille et le poids des fibules n'entrent pas en ligne de compte dans cette échelle de valeurs, pas plus que leur ressemblance formelle avec d'autres modèles de même type réalisés en bronze, dont l'éclat approchait celui de l'or. Comme l'anneau des chevaliers, tout aussi discret et difficile à distinguer à l'œil nu d'une simple bague en cuivre, cette « valeur ajoutée » résidait surtout dans la signification symbolique qui entourait leur transmission. L'association des deux paires de fibules de Winchester à de lourds torques et bracelets forgés dans le même métal témoigne, à cet égard, d'une équivalence de statut : ce n'est pas tant le poids du métal investi que l'aspect bien particulier de ces agrafes reliées par une chaîne qui les rendait immédiatement identifiables. Éléments complémentaires d'une garniture codifiée, attachée à un statut bien particulier, ces bijoux exotiques trahissaient avant tout les relations privilégiées qu'entretenait leur détenteur avec leur région d'origine.

## LA VOIE DIPLOMATIQUE

Le mode de représentation protocolaire dont témoigne, au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., la pompeuse ambassade du roi arverne Luern et de son successeur Bituit – char garni d'argent, manteau de pourpre, gardes richement vêtus accompagnés de chiens – en faisait des sujets particulièrement sensibles à ce genre de faveurs. Le contexte historique et politique qui entoure ce territoire dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. avant notre ère est également propice à de telles pratiques : vaincus en 121 av. J.-C. en même temps que les Allobroges, auxquels ils s'étaient alliés sous l'égide de Bituit, les Arvernes n'en constitueront pas moins une cité libre et exempte de tribut jusqu'à la guerre des Gaules, privilège explicitement mentionné par César (*B. G.*, I, 45). Le propre fils de Bituit vaincu, nommé Congentiat, est emmené à Rome comme *obses*, statut qui constitue plus une faveur accordée aux fils de la noblesse qu'une véritable prise d'otage. Les textes et les monnaies laissent entendre qu'il a pu retourner en territoire arverne sur décret du Sénat, pour y instaurer un gouvernement favorable aux autorités romaines, ainsi qu'un culte dynastique dédié à sa lignée. Cette dernière possibilité a été récemment émise, à titre d'hypothèse, pour le sanctuaire de Corent, celui-là même qui jouxte le corps de bâtiment dans lequel ont été découvertes les fibules en or. Elle repose sur des arguments convergents, d'ordre à la

34. Voir par exemple Tacite (*Germanie*, V, 1-5), qui affirme que les Germains donnaient volontiers à voir « les vases d'argent donnés comme cadeaux à leurs ambassadeurs et à leurs chefs ».

fois archéozoologique, numismatique et onomastique : un dépôt de crânes de carnivores – une douzaine de renards, deux à trois loups et plusieurs chiens – exposés à l'entrée du sanctuaire, corrélé à la représentation d'un renard ou d'un loup sur le principal monnayage frappé sur le site, évoquent le nom celtique de Luern-*\*luperna* et les meutes de chiens-loups qui précédaient l'équipage de son père Bituit (Poux, sous presse).

Cette situation peut être rapprochée de celle qui prévaudra, quelques décennies plus tard, en Bretagne insulaire : le destin familial de Bituit et Congentiat préfigure celui du prince breton Tincommios, descendant du Gaulois Commios, roi des Atrébates et des Morins, ambassadeur des autorités romaines nommé par César, qu'il trahit avant de s'exiler outre-Manche en 52 av. J.-C. Emmené à Rome comme otage, son fils sera rétabli par Auguste dans les fonctions de son père avec le titre de *rex*<sup>35</sup> : le fait qu'il se soit paré, après cette date, d'insignes romains dignes de cette haute fonction politique et diplomatique, comme un manteau de pourpre rehaussé de bijoux précieux, n'est pas précisé par les sources. Mais il peut se déduire de ceux dont ont été gratifiés, par Scipion ou le Sénat, d'autres otages ou rois-clients de la République. À propos des *obsides* emmenés par Sertorius lors de sa campagne de 70 av. J.-C., Plutarque précise qu'il leur prodigua éducation, récompenses et « qu'il leur fit donner ces ornements en or que les Romains appellent bulles » (Plutarque, *Vies*, 574 BV et *Sertorius*, 14, 3).

Ce rapprochement est suggéré par le collectif d'auteurs qui a publié les paires de fibules en or de Winchester (Hill *et al.*, 2004) et pourrait tout aussi bien s'appliquer à celle de Coent. En tant qu'emblème métaphorique de la *fides*, renforcé par la chaînette qui les relie, ces fibules ont pu être offertes par Rome pour s'assurer de façon symbolique l'attachement de ses clients. Des liens privilégiés entretenus, avant la guerre des Gaules, entre certains membres de l'élite arverne et la République témoignent de la résistance opposée aux desseins de Vercingétorix en 52 av. J.-C. par le parti « pro-romain » qui gouverne Gergovie. Ce parti est incarné par celui qui lui succédera après la défaite d'Alésia : Epasnactos, qualifié de « grand ami du peuple romain » (César, *B. G.*, VII), dont l'appartenance aux corps auxiliaires de la légion est clairement illustrée par les monnaies qu'il fait frapper à l'époque de la conquête. Les dons en nature qui découlaient d'un tel statut sont clairement évoqués par César à propos des princes allobroges Roucillos et Écos,

35. Cf. Hirtius, *Bellum Gallicum*, VIII, 48 ; Frontin, *Stratagèmes*, II, 13, 11 ; *Res Gestae*, VI, 32 ; Creighton, 2002.

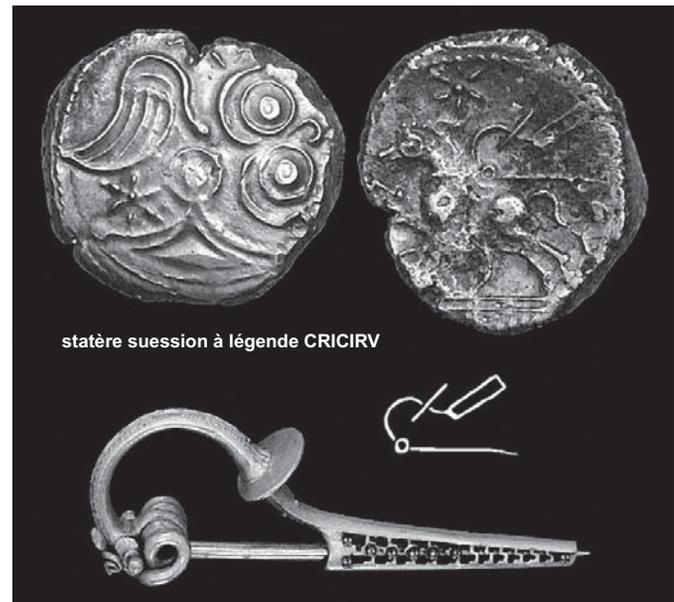


Fig. 13 – Statère en or LT 7941 à légende CRICIRV, relevé du motif de la fibule et vue détaillée de la fibule « à disque médian » du British Museum dite « de Ravenne » (d'après Krämer, 1971 et Allen, 1972). Sans échelle.

gratifiés après la guerre des Gaules de terres et de « grosses récompenses en argent » (César, *B. C.*, III, 59).

Une autre pièce peut être versée à ce dossier ; celle des monnaies en or, en argent et en bronze de type La Tour 7941 à légende CRICIRV, frappées par le peuple suession à l'époque de la guerre des Gaules. L'avers représente, au-dessus d'un cheval au galop, une grande fibule ouverte dont la forme a fait couler beaucoup d'encre (fig. 13). Généralement considérée comme la représentation d'une forme de parure celtique, elle est souvent citée comme un argument en faveur d'une apparition précoce du type « à collerette » (Allen, 1972 ; Furger-Gunti, 1979, p. 54 et, en dernier lieu, Metzler, 1995, p. 206-207). Ses seuls caractères identifiables, à savoir un disque médian et un long pied fenestré, ne confortent guère cette conviction : étrangers au répertoire laténien, ils renvoient directement, en revanche, à ceux de la grande fibule italienne dite « de Ravenne » conservée au British Museum (fig. 13). Le lien de parenté formelle qui unit ce type de fibule à son image monétaire est renforcé par leur matériau commun : quelle autre parure, hormis une agrafe en or, aurait-elle été jugée digne de figurer sur un statère de même métal ? Particulièrement éloquent, à cet égard, est l'association ou l'interversion du motif avec ces autres emblèmes politiques que constituent le torque (apanage des guerriers, des héros et des dieux), le cheval (insigne du statut équestre, de ces *equites* mentionnés

par César) et la rouelle (symbole civique), si l'on se range aux conclusions de C. Peyre (2000). Ces insignes de pouvoir sont directement associés sur d'autres numéraires, sous une forme surdimensionnée : une variante de monnaie carnute imitée d'un denier césarien représente, à l'avant, le chef Pixtilos portant une grosse fibule à arc cambré, surmontée par un torque (BN 7063-7065).

L'hypothèse selon laquelle les fibules en métaux précieux retrouvées sur les *oppida* de la fin de l'âge du Fer correspondraient à des dons prestigieux, accordés par les Romains à leurs alliés et clients de Transalpine, est implicitement suggérée par W. Krämer ; elle s'applique, plus particulièrement, aux exemplaires italiques de type Almgren 65, « à colerette » ou aux fibules « à disque médian », du type de celle figurée sur les monnaies de CRICIRV. À l'instar de celles recueillies à Stradonice, elles ont vraisemblablement servi de prototype aux modèles en bronze diffusés de manière beaucoup plus large parmi les populations militaires et civiles du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. De tels insignes ont pu être portés, en Gaule cisalpine et transalpine, à une date plus ancienne. Les quatre fibules représentées au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur le vase d'Aulnat s'inscrivent parmi une série de symboles liés au domaine aristocratique comme le cheval, la tête coupée ou les activités de chasse ; si on leur attribue un statut analogue, elles pourraient renvoyer à ces prestigieuses paires d'agrafes en argent documentées dans les plus riches tombes des nécropoles tessinoises. Ce rapprochement est conforté, à Aulnat, par leur figuration sous la forme d'une double paire imbriquée, ainsi que par leur circulation, attestée en Gaule méridionale, dans le cadre d'échanges à longue distance entretenus avec les élites gauloises de Cisalpine (Coutagne dir., 1993, p. 136-137).

## LA VOIE MILITAIRE

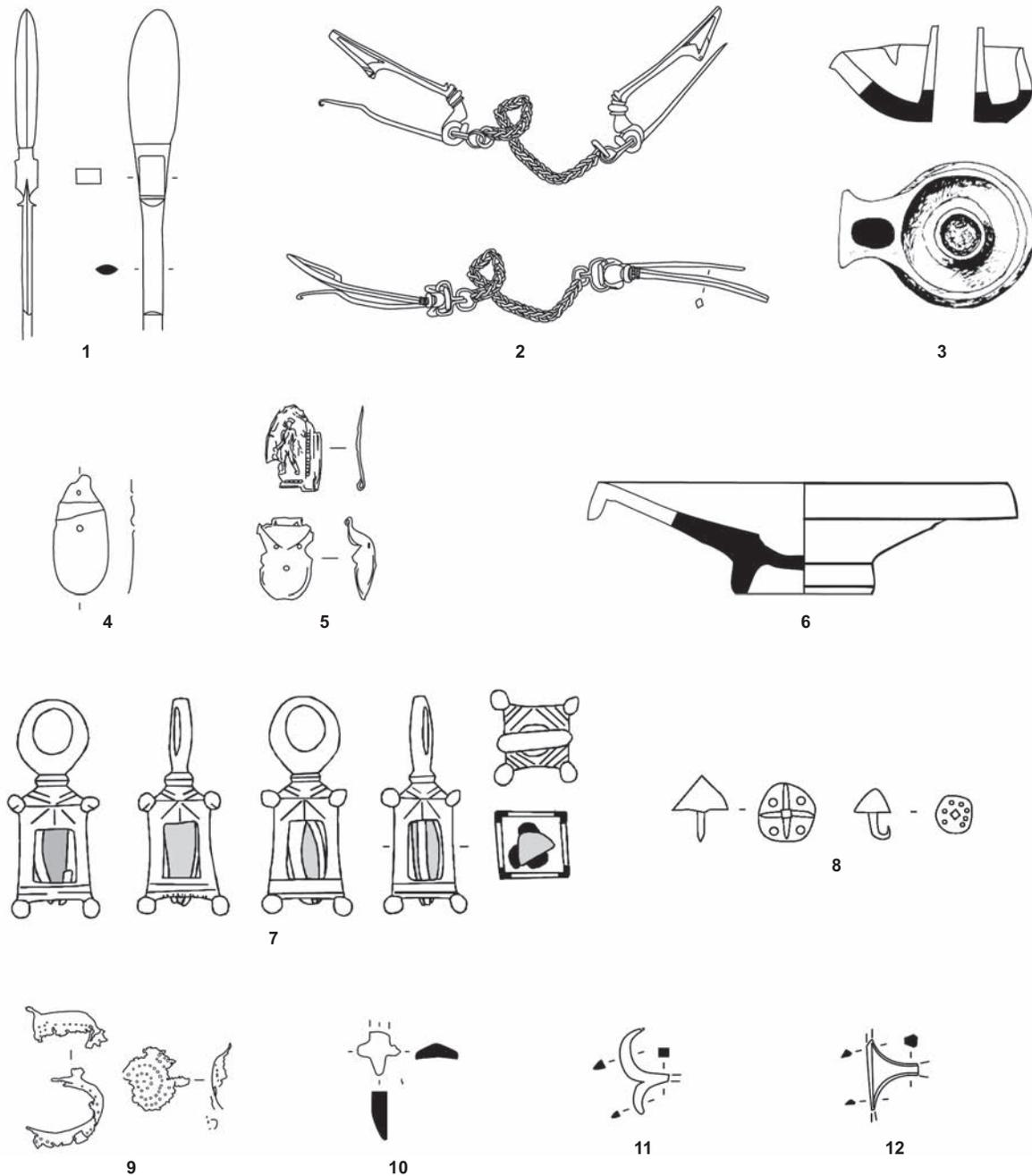
Il est tout à fait loisible de voir dans les fibules en or de Corent un symptôme archéologique des relations d'amitié et de clientélisme entretenues par les Arvernes avec la République romaine à l'aube de la guerre des Gaules. Abandonnées au milieu du I<sup>er</sup> s., elles seraient l'expression sonnante et trébuchante du titre d'*amicissimus populi romani* accordé par Hirtius à Epsanactos. Cette datation tardive laisse toutefois entrevoir une dernière possibilité : il peut également s'agir de biens personnels, introduits en terre arverne par un individu ou un groupe d'individus originaires d'Italie ou de Narbonnaise lors de la conquête.

Dans cette perspective, le contexte de la découverte mérite d'être examiné avec attention. Le corps de bâtiment

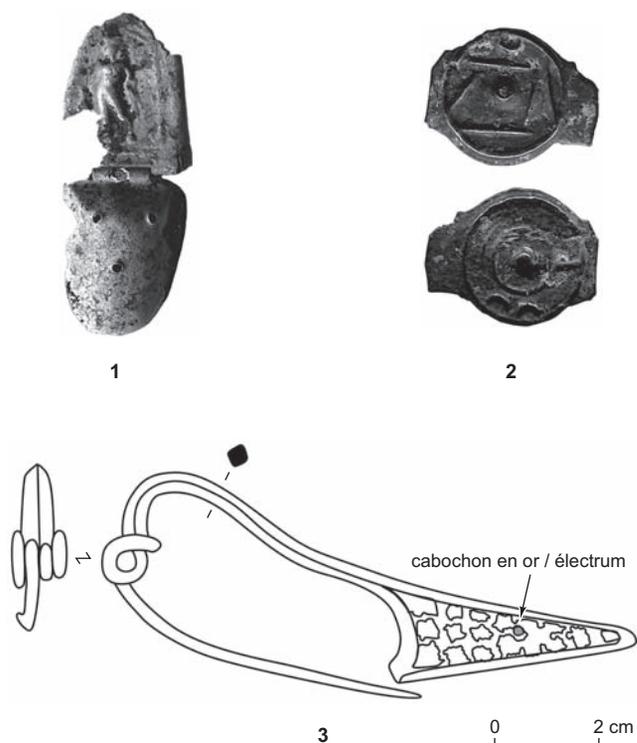
d'où proviennent les fibules, construit selon des techniques méditerranéennes combinant radiers de pierres sèches et couverture de tuiles, se distingue également par la présence de plusieurs mobiliers exogènes (fig. 14) : en particulier, une sorte de *tintinnabulum* composé d'une cage-lanterne en bronze avec quartz enchâssé, un as de la République, une lampe à perforation centrale (*Stocklampe*) de type tardo-républicain, un plat à poisson en céramique campanienne, plusieurs éléments de passoirs importés en bronze, liées à la pratique du *symposium*, et de nombreuses amphores de type Dressel 1B. Ce mobilier comporte d'autres objets d'origine italique, plus directement liés à la sphère militaire, qui viennent s'ajouter à ceux déjà découverts dans les niveaux de destruction du sanctuaire (Poux et al., 2002, p. 69 et p. 107). Outre plusieurs armes de typologie gauloise, le bâtiment et ses abords ont livré des traces d'équipement militaire romain d'époque tardo-républicaine : pointe de flèche en fer à une barbelure, pommeau, entrée et applique de poignard ou de *gladius* (?), attache de baudrier de *spatha* en bronze, ainsi que de nombreux clous de *caligae* (dont une semelle entière) attribuables à la même époque de par leur module et leur décor caractéristiques. Ce corpus comprend également deux boîtes à sceau en bronze de forme semi-circulaire ; leur type est également caractéristique de l'époque pré-augustéenne et n'est guère attesté, à cette époque, qu'en Narbonnaise ou sur le champ de bataille d'Alésia<sup>36</sup>. L'une d'elles, ornée sur son couvercle d'un décor estampillé représentant Mercure tenant une bourse et coiffé du pétase (fig. 15, n° 1), correspond à un type encore plus rare<sup>37</sup>. Il est admis, en tout état de cause, que l'usage de ce type d'accessoires était réservé, à cette époque, à l'administration militaire. À la même sphère se rattache un scalpel bimétallique à manche en bronze et lame en fer, incorporé accidentellement au radier du bâtiment ; ce type d'instrument chirurgical inconnu jusqu'à présent dans la Gaule d'avant la conquête, mais indispensable aux armées romaines en campagne, est bien attesté sur les camps militaires tardo-républicains de la péninsule Ibérique ou sur les camps du *limes* augustéen (Künzl, 1991).

36. Notamment attestée dans les fossés de la circonvallation d'Alésia liés au siège de 52 av. J.-C. (Brouquier-Reddé, Deyber, 2001), cette forme n'est plus usitée à la période augustéenne. Le très petit nombre d'exemplaires recueillis à ce jour en Gaule, qui renvoie aux origines de la diffusion de l'écriture, est généralement interprété en relation avec l'administration militaire (Abauzit, Feugère, 1993).

37. Un seul exemplaire, pratiquement identique, est signalé sur l'*oppidum* d'Altenburg en Allemagne du Sud, daté de l'extrême fin de La Tène D2 (Fischer, 1975, fig. 22).



**Fig. 14** – Coirent, fouilles 2005-2006. Sélection de mobiliers métalliques et céramiques importés mis au jour dans l'emprise du bâtiment A : 1, scalpel bimétallique (manche en bronze, lame en fer) ; 2, paire de fibules en or ; 3, lampe à huile tardo-républicaine (Stocklampe), partie conservée indiquée en noir, complétée d'après les parallèles (en blanc) ; 4, 5, boîtes à sceau de type tardo-républicain ; 6, plat à poisson en céramique campanienne de type Lamb. 23 (avec trou de réparation), partie conservée indiquée en noir, complétée d'après les parallèles (en blanc) ; 7, pendeloque de harnachement (?) ajourée en forme de lanterne (sondage 1992, bronze et galet de quartz enchâssé) ; 8, clous en fer de caligae d'époque tardo-républicaine et augustéenne ; 9-10, éléments de vaisselle en bronze d'époque tardo-républicaine (9, vasque de simpulum-passoire en bronze ; 10, attache d'anse de cruche ou de passoire) ; 11, doigtier de passoire ; 12, poucier de passoire (dessins et DAO : M. Demierre, Université de Lausanne, L. Orengo, Archeodunum et M. Poux, Université Lyon-II). Sans échelle.



**Fig. 15** – Coirent, fouilles 2005 : 1, boîte à sceau en bronze à couvercle estampillé (décor de Mercure avec bourse et pétase) ; 2, potin britannique LT 9541 mis au jour dans l'environnement de la paire de fibules ; 3, fibule en bronze découverte sur le sanctuaire, à pied fenestré rehaussé de cabochons en or ou en electrum, type Feugère 9, La Tène D2b (clichés et dessins : M. Garcia, Université Lyon-II ; DAO : M. Poux, Université Lyon-II).

Sur le même niveau a été recueilli un petit dépôt formé de trois monnaies de bronze coulé, probablement regroupées à l'origine dans un contenant périssable. Leur taux d'étain très élevé et le schématisme du motif monétaire permettent de les identifier à une série de potins d'origine britannique, attribués au peuple breton des *Canti* (*tin coins*, La Tour 9541) (fig. 15, n° 2) et plus précisément, aux variantes les plus tardives de type O-P, datées par les numismates des années 55-35 av. J.-C.<sup>38</sup> Largement diffusé dans le sud-est de l'Angleterre, ce type est extrêmement rare sur

38. Voir Haselgrove, 1995, p. 120, fig. 56, e-f ; une quatrième pièce du même type avait déjà été découverte en 2002 sur le sanctuaire, à proximité immédiate du petit autel (?) en pierre de l'enclos A. Les informations et datations relatives à ce monnayage m'ont été communiquées par C. Haselgrove, qui développera ses hypothèses dans un article consacré aux potins bretons de Coirent.

le continent (Delestrée *et al.*, 2003) ; ainsi quelques découvertes sont signalées dans le nord de la Gaule, aux abords des côtes de la Manche : à Fesques en Seine-Maritime, Bennecourt dans les Yvelines, Chilly et Liercourt dans la Somme et Camp-César dans l'Oise (fig. 16). La plus récente en date a été recueillie dans les fouilles du fortin militaire d'Actiparc à Arras (Pas-de-Calais), occupé pendant le troisième quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Jacques, Prilaux, 2003, p. 55). Elle conforte l'hypothèse actuellement retenue par les numismates, celle d'un apport sur le continent lié aux déplacements de guerriers ou de soldats auxiliaires originaires de Bretagne. Encore plus excentrées et associées à d'autres objets relevant de la sphère militaire, les pièces de Coirent s'intègrent bien dans ce schéma de diffusion.

Ces différents apports exogènes sont trop nombreux et trop concentrés pour pouvoir être imputés à de simples échanges commerciaux (fig. 16). Leur présence trahit une occupation ou une fréquentation du site par des populations étrangères, dont l'origine et la nature restent à établir. D'un point de vue stratigraphique, ils sont liés à l'horizon chronologique le plus tardif (La Tène D2) qui marque la fin de l'occupation du site, vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Plus encore que leur quantité, ce sont la qualité des objets et l'homogénéité de leur datation qui retiennent l'attention. Les deux boîtes à sceau indiquent que des documents militaires d'une certaine importance ont transité sur le site. Parfaitement contemporaines, les fibules en or ne déparent pas dans ce contexte. Les fouilles de Coirent ont livré d'autres marqueurs liés à l'horizon de la guerre des Gaules, bien documenté par le mobilier issu des fouilles d'Alésia. Sur près de trois cents fibules recueillies entre 2001 et 2006, on ne recense pas moins d'une centaine de types caractéristiques de La Tène D2 et inspirés, pour une large part, de modèles italiens<sup>39</sup>. Parmi eux figure une grande fibule en bronze de type Feugère 9, dont le pied grillagé a été rehaussé de cabochons en or à l'instar de la fibule « de Ravenne » (fig. 15, n° 3). Corrélaté à la présence de *militaria* tardo-républicains, ce faciès mobilier est caractéristique des niveaux césariens de Münsterhügel à Bâle, du Titelberg, de Villeneuve-Saint-Germain, de Pommiers, Bibracte ou Alésia, tous occupés à l'époque de la conquête par des troupes romaines ou auxiliaires<sup>40</sup>.

39. Fibules en fer à quatre spires et corde externe, « à arc cambré », « à arc coudé », « à coquille », « à ailettes naissantes » de type Almgren 65 ou « à collerette ». Sur la typologie et la chronologie de ces différents types, voir en dernier lieu Metzler, 1995.

40. « Übergangshorizont » de S. Rieckhoff (1992) et « Horizont 5 » de A. Haffner *in* Metzler, 1995.

Dans un tel contexte, la présence de parures en or d'origine italique se passe d'un acheminement par les réseaux d'échanges commerciaux ou diplomatiques : elle peut tout aussi bien s'expliquer par le passage ou l'établissement, sur le site, de soldats romains ou indigènes ayant partie liée avec les armées romaines. L'image de ces tribuns militaires cousus d'or, dénoncés dans les mêmes années par M. Brutus, vient immédiatement à l'esprit ; mais aussi l'exemple, cité plus haut, des cavaliers allobroges Roucillos et Écos, intégrés à l'armée de César et récompensés en conséquence. Le statut officiel des chefs gaulois assurant le commandement des contingents auxiliaires engagés dans les opérations de la pacification du territoire et les guerres civiles qui succèdent à la conquête restent mal connus et très difficiles à déterminer sur le plan archéologique (Poux *et al.*, 1999). On peut néanmoins supposer que certains d'entre eux ont bénéficié d'un statut équivalent à celui des tribuns de la légion et en aient porté les insignes *ad hoc* : parmi lesquels un *sagum*, un *paludamentum* ou d'autres vêtements de facture romaine, agrafés de ces « fibules tribuniennes » mentionnées par Pline. La présence de fibules combinées au torque sur les séries monétaires à légende CRICIRV et PIXTILOS appuie cette hypothèse. Si le module très réduit des fibules de Corent exclut qu'elles aient pu maintenir un lourd manteau de type *paludamentum*, leur valeur d'insigne n'impliquait pas forcément un usage fonctionnel.

La présence de chefs arvernes dans les rangs des légions césariennes engagées lors de la guerre des Gaules et des guerres civiles est attestée par les textes comme par la numismatique. Epsanactos, qui a participé aux dernières opérations militaires de l'année 51 av. J.-C., a pu y diriger des troupes auxiliaires avec le titre d'officier de plein droit. Sur ses monnaies émises à peu près à la même époque, il se fait représenter en tenue de soldat romain, paré d'armes et d'enseignes inhérentes à cette nouvelle fonction. L'image monétaire n'est pas assez détaillée pour permettre l'identification de la fibule qui maintient son manteau. Rappelons, en revanche, qu'une vingtaine de monnaies de type EPAD « au légionnaire » ont été recueillies à Corent, dans le même horizon que les *militaria* et les fibules en or : leur concentration dans les niveaux de destruction du sanctuaire a été interprétée comme le signe d'une implication des contingents d'Epsanactos dans le démantèlement et la reconstruction de ce sanctuaire au lendemain de la guerre des Gaules (Poux *et al.*, 2002, p. 75-76 et p. 107).

Ces différentes hypothèses suscitent d'autres interrogations qui concernent l'origine et le parcours des objets. Les

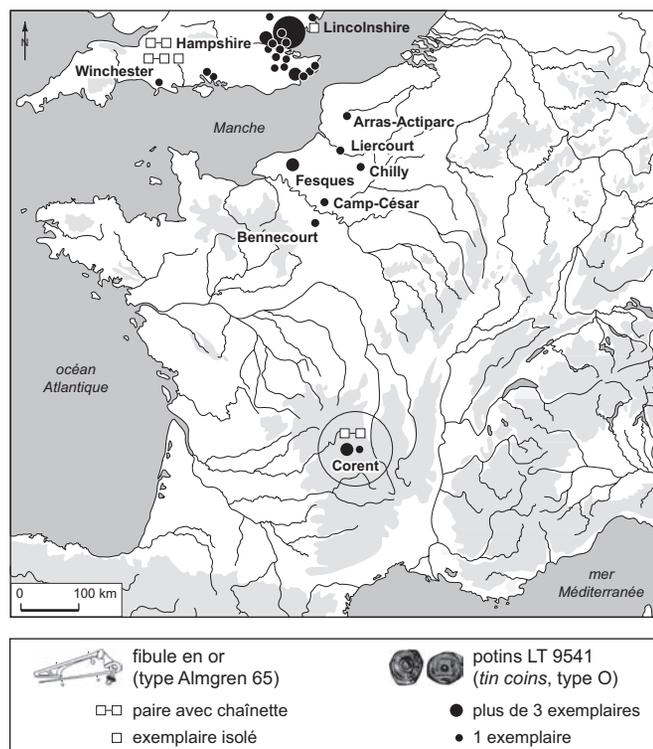


Fig. 16 – Carte de répartition des fibules en or de type Almgren 65 et des potins britanniques LT 9541 en Gaule et en Bretagne insulaire (carte et DAO : M. Poux, Université Lyon-II).

indices à disposition orientent les recherches dans deux directions, *a priori* contradictoires : le type des fibules et leur association indirecte avec les boîtes à sceau et les *militaria* romains, vers l'Italie ou ses marges romanisées de l'arc alpin et de la Narbonnaise, ainsi que leur parenté avec les paires de fibules du trésor de Winchester et leur association avec trois potins bretons vers les régions du sud-est de la Bretagne insulaire. La première hypothèse peut s'appuyer sur l'origine méridionale de cette forme de parure et plus d'un siècle d'échanges entretenus entre Corent, le midi de la Gaule et l'Italie. À l'appui de la seconde hypothèse, il faut citer la possibilité d'imitations des mêmes parures par certains ateliers bretons, suggérée par la fibule du Lincolnshire et la fréquence des découvertes dans le sud-est de l'Angleterre (fig. 16). Le dépôt de paires de fibules Almgren 65 en argent ou en bronze est particulièrement fréquent dans le Kent, région des *Cantii* d'où proviennent les quatre monnaies en étain retrouvées à Corent. Un exemplaire mis au jour dans le fortin Actiparc à Arras prouve, néanmoins, que ce peuple garnissait également la bourse des légionnaires ou cavaliers auxiliaires de l'armée.

Ces arguments permettent d'inverser le raisonnement au profit d'une importation septentrionale plutôt que méridionale, liée aux déplacements de guerriers originaires d'outre-Manche. Au demeurant, les deux hypothèses convergent puisque cette partie de la Bretagne est dominée à la même époque par des *reges* inféodés à Rome. La meilleure piste réside, à cet égard, dans les deux incursions effectuées par l'armée de César dans l'arrière-pays des côtes sud-est de l'île : après avoir soumis les quatre rois qui régnaient sur le *Cantium*, ce dernier en ramena de nombreux otages et prisonniers dont le transfert nécessita l'affrètement de plusieurs navires (César, *B. G.*, IV, 27, 36 et V, 22, 24). Si leur destination n'est pas précisée, certains d'entre eux ont pu être confiés à des peuples alliés, comme c'est encore le cas des Arvernes en 54 av. J.-C. ; d'autres encore ont certainement intégré les rangs de l'armée de César pour l'appuyer dans la suite de sa campagne. Les deux alternatives s'appliquent particulièrement bien aux découvertes de Corent. L'étude des autres objets recueillis dans l'environnement des fibules permettra peut-être de trancher ou de les étayer plus solidement.

### PERTE OU DÉPÔT ?

Une dernière question subsiste, étroitement liée aux précédentes : celle des modalités par lesquelles les fibules ont été déposées à leur emplacement actuel. Leur matériau et leur parfait état excluant d'emblée l'hypothèse d'une mise au rebut d'objets jugés défectueux, restent celles d'une offrande, d'un abandon, volontaire ou involontaire, voire d'une simple perte.

La proximité du sanctuaire est évidemment à prendre en compte. Même si les objets gisaient à l'extérieur du *temenos stricto sensu*, ils n'en sont éloignés que d'une trentaine de mètres. Les vestiges qui les environnent se distinguent, d'un autre côté, de ceux mis en évidence dans l'enceinte cultuelle : l'exiguïté des constructions, leur agencement très serré et leurs orientations divergentes, la présence de foyers, de structures de stockage et de mobiliers liés à la vie domestique (déchets culinaires, meules à grain, pots de stockage ou de cuisson et indices d'activités artisanales, notamment textile et métallurgique) plaident pour un espace prioritairement dédié aux activités profanes. D'autres dépôts ne retiennent pas moins l'attention : parmi le mobilier recueilli figurent deux crânes humains et plusieurs armes (boucliers, fer de lance), dont certaines ont été volontairement mutilées, des outils et éléments de parure bien conservés, dont une herminette et plusieurs

bracelets en bronze retrouvés intacts. De tels mobiliers ne sont certes pas courants en contexte d'habitat, mais ils ne suffisent pas à établir une fonction cultuelle des bâtiments : régulièrement attestés sur certaines fermes de la fin de l'âge du Fer, ils reflètent avant tout le statut privilégié de leurs occupants, détenteurs d'une idéologie et de modes d'ostentation aristocratiques identiques à ceux reconnus sur le sanctuaire, avec lequel ils entretenaient peut-être un lien privilégié.

La nature même du dépôt n'aide guère à trancher. Les circonstances de découverte du « trésor » de Winchester ne fournissent aucun argument d'ordre contextuel, pas plus que celles des autres fibules en or recensées à ce jour. Sur un plan très général, l'or n'est guère fréquent dans les sépultures ou dans les sanctuaires contemporains. Certaines paires de fibules Almgren 65 en bronze ou en argent, en revanche, ont été recueillies en contexte de sanctuaire : celle de Piller Höhe à Flies en Autriche, ainsi que celle, plus ancienne, du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot, auxquelles succède la paire de fibules en bronze déposée, pendant le Haut-Empire, dans une fosse du sanctuaire d'*Argentomagus*. L'exemplaire en argent recueilli sur l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) a subi un traitement d'ordre sacrificiel : son porte-ardillon a été volontairement tordu afin d'y faire passer l'ardillon, lui aussi replié (Debord, 1996, p. 137, n° 300).

Ces quelques exemples ne constituent pas moins l'exception, au sein d'une abondante série de trouvailles en milieu de sépultures (une trentaine d'occurrences, du Kent au sud de la Bretagne), voire, dans de simples fosses d'habitat, comme à Manching. On pourrait objecter que la présence d'objets en métaux précieux s'oppose en soi à un rejet détritique ; ce serait oublier que l'existence de dépôts rituels en milieu domestique est bien avérée pour d'autres catégories d'objets (Poux, 2004). Une majorité de paires de fibules en or (Winchester) ou en argent (Châteaudun, Câtillon-le-Haut, Lauterach) se trouvait manifestement en situation de dépôt volontaire. Il n'est pas possible, pour autant, de déterminer s'il s'agit là d'actes rituels, de dépôts de métallurgistes, d'orfèvres, ou bien de cachettes. Est également envisageable l'hypothèse d'une offrande de vêtement liturgique analogue au *suffibulum* des vestales, maintenu par des fibules de prix, exposé sur une cloison ou sur une effigie en matériaux périssables (Festus, *De Significatione Verborum*, 474, 3 ; Krämer, 1971, p. 131).

En Gaule, le prélèvement par des particuliers de l'or offert aux divinités était notoirement frappé d'un interdit religieux. Mais s'il peut constituer une explication pour

la fin de l'époque gauloise ou les premiers siècles de la période romaine, cet interdit n'avait certainement plus cours aux époques postérieures. La récupération systématique de métaux précieux déparés par le temps de leur valeur symbolique, leur ôtait toute chance de subsister parmi des amas d'offrandes laissés à l'air libre. Cet argument s'oppose tout aussi catégoriquement à l'hypothèse d'une perte sur un sol d'habitat ou en bordure de voie. Quelles qu'en aient été les circonstances, il est logique de supposer que leur propriétaire aurait tout mis en œuvre pour récupérer de tels bijoux. Ce risque était limité, en outre, par leur liaison à l'aide d'une chaînette et la taille relativement volumineuse de l'attelage ainsi constitué, qui les rendaient plus faciles à retrouver qu'une bague ou une monnaie.

L'hypothèse la plus plausible – qui n'exclut au reste, aucune de celles examinées plus haut – est celle d'une cachette, même si elle reste difficile à prouver. Elle est suggérée à la fois par l'excellent état de conservation des objets et l'étude de leur contexte : avant d'être mises à nu par le pourrissement des structures en bois constitutives des bâtiments, les fibules étaient vraisemblablement dissimulées sous un plancher de bois, dans une cachette ménagée à l'intérieur d'une paroi de torchis ou d'adobe. Le problème de savoir pourquoi des objets d'un tel prix n'ont pas été récupérés demeure entier et se pose, de manière plus générale, pour les autres pièces de parure ou d'armement retrouvées intactes à l'extérieur du sanctuaire. Il rejoint également celui soulevé, à une époque plus tardive, par les nombreux trésors d'orfèvrerie ou de monnaies constitués au Bas-Empire. Même s'il n'est pas systématiquement prouvé, un scénario d'abandon des objets suite au massacre ou au départ précipité de leurs détenteurs s'impose dans de nombreux cas. Le même arrière-plan historique sous-tend, à l'époque de la conquête, la destruction des *oppida* de Manching, de Villeneuve-Saint-Germain, d'Entremont ou encore, de la Cloche aux Pennes-Mirabeau, détruits par les armées de César en 49 av. J.-C. ; parmi leurs vestiges d'habitats délaissés à la hâte figurent systématiquement des fibules en argent.

Suite à l'étude des niveaux de destruction du sanctuaire, l'hypothèse d'un abandon précipité de l'*oppidum* de Corent, survenu au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., a déjà été émise. La continuité des vestiges et des faciès mobiliers montre que cet abandon n'a jamais été total ni définitif, puisque ce dernier sera reconstruit immédiatement après sa destruction et fréquenté jusqu'à la fin de l'époque romaine. La période de la guerre des Gaules, au sens large, ne marque

pas moins une nette césure dans l'occupation du site : elle coïncide clairement avec un déplacement de l'activité religieuse, politique et économique au profit du site voisin de Gergovie. Ce transfert historique est souligné à Corent par la présence, dans les niveaux qui précèdent son abandon de plusieurs monnaies d'EPAD « au guerrier » émises à cette époque sur ce site (Poux *et al.*, 2002).

Fibules en or, *militaria* et *instrumentum* romains, potins bretons et autres éléments exogènes recueillis par la suite au nord du *temenos* tendraient à conforter cette hypothèse. Hormis qu'elle n'est pas démontrée en l'état de nos recherches, elle n'est pas entièrement satisfaisante s'agissant d'objets aussi prestigieux et facilement transportables, particulièrement exposés au pillage. Ces réflexions relèvent, au demeurant, d'une autre étude qui ne saurait être traitée ici : celle des modalités d'abandon du site, dans le cadre du modèle de succession des *oppida* de Corent, Gondole et Gergovie, et de leurs modalités d'occupation par l'armée romaine à l'époque de la guerre des Gaules. Remise en cause par une étude récente (Poux, 2005), l'hypothèse d'un abandon précoce de l'*oppidum* au terme d'une occupation très brève, achevée dès les années 80-70 av. J.-C., se heurte de front à la datation et à l'origine des fibules. Il est à espérer que la poursuite des fouilles, le prélèvement et l'étude exhaustive des autres vestiges et mobiliers présents dans ce secteur permettront un jour de trancher.

Le dossier des paires de fibules en or du I<sup>er</sup> s. av. notre ère recouvre, en tout état de cause, des enjeux historiques plus généraux qui dépassent le cas particulier des Arvernes. Marqueurs prestigieux de la pénétration romaine en Gaule occidentale, ces bijoux de prix procèdent d'une stratégie de conquête et de fidélisation parfaitement résumée, sur un mode grivois, par la phrase de Suétone citée en exergue <sup>41</sup>. À Winchester comme à Corent, elles témoignent de l'attachement – au sens propre comme au sens figuré – qui unit certaines élites gauloises aux sphères dirigeantes de la République.

41. « Dans les provinces de son gouvernement, il ne respectait pas davantage le lit conjugal, témoin ces vers chantés en chœur par ses soldats, le jour où il triompha des Gaules : "Citoyens, surveillez vos femmes : nous amenons un adultère chauve. Tu as forniqué en Gaule avec l'or emprunté à Rome !" » (Suétone, *César*, 51).

## BIBLIOGRAPHIE

## ABRÉVIATIONS

- B. C. *De Bello Civili.*  
 B. G. *Commentarii de Bello Gallico.*  
 B. N. Bibliothèque nationale.  
 CIL *Corpus Inscriptionum Latinarum.*  
 N. H. *Naturalis Historia.*

**ABAUZIT P., FEUGÈRE M.**

1993 : « La correspondance au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : les boîtes à sceau en forme de bourse », in MONTEIL M. (DIR.), *Les Fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes (coll. Suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1), p. 305-306.

**ALBERT R., FAUDUET I.**

1976 : « Les fibules d'Argentomagus », *Revue archéologique du Centre de la France*, 57-58, p. 43-74.

**ALLEN D. F.**

1972 : « The Fibula of CRICIRV », *Germania*, 50, p. 122-132.

**ALMGREN O.**

1923 (3<sup>e</sup> rééd. 1973) : *Studien über nordeuropäische Fibelformen : der ersten nachchristlichen Jahrhunderte mit Berücksichtigung der provinzialrömischen und südrussischen Formen*, Bonn, Habelt (coll. Mannus-Bibliothek, XIX), 254 p.

**ARNETH J. C.**

1850 : *Die antiken Gold- und Silbermonumente des kaiserlichen Münz- und Antiken Cabinets in Wien*, Wien, W. Braumüller, 87 p.

**BARRANDON J.-N.**

1999 : « Du minerai aux monnaies gauloises en or de l'ouest : purification et altération », in CAUET B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet, Actes du colloque de Limoges, 1994*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9), p. 213-216.

**BARRANDON J.-N., AUBIN G.,****BENUSIGLIO J., HIERNARD J., NONY D., SCHEERS S.**

1994 : *L'Or gaulois -4- Le Trésor de Chevanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Paris, CNRS Éditions (coll. Cahiers Ernest-Babelon, 6), 408 p.

**BARRANDON J.-N., GUERRA M.-F.**

1997 : « Méthodes d'analyse appliquées à la numismatique », in *A Survey of Numismatic*

*Research, 1990-1995*, Berlin, International Numismatic Commission (coll. IAPN Special Publications, 13), p. 825-830.

**BARRANDON J.-N., SARTHRE C.-O.**

1999 : « Le trésor de Tayac : apport analytique », in « Hommage à Claude Domergue », *Pallas*, 50, p. 287-296.

**BATAILLE G.**

2004 : *Des mobiliers aux cultes celtiques : analyses qualitatives et quantitatives des mobiliers métalliques issus de sanctuaires laténiens*, thèse de Doctorat en archéologie, Université de Bourgogne.

**BIROLI STEFANELLI L. P., PETTINEAU B.**

1992 : *L'Oro dei Romani : gioielli di età imperiale (il metallo-mito e fortuna nel mondo antico)*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. Metallo, 3), 294 p.

**BŘEŇ J.**

1959 : « Goldene Gegenstände aus dem keltischen Oppidum von Stradonice bei Beroun », *Acta Universitatis Carolinae, Philosophia et Historia*, 3, p. 207-216.

**BROQUIER-REDDÉ V., DEYBER A.**

2001 : « Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers », in REDDÉ M., SCHNURBEIN S. VON (DIR.), *Alésia : fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois -2- Le Matériel*, Paris, De Boccard, p. 293-333.

**BRUNI S. (DIR.)**

2000 : *Le Navi antiche di Pisa : primi dati ad un anno dall'inizio delle ricerche*, Firenze, ed. Polistampa, 383 p.

**BUORA M., CANDUSSIO A., DEMETZ S.**

1992 : « Fibule "ad arpa" o del tipo Almgren 65 in Friuli », *Quaderni friulani di archeologia*, anno II, 1, p. 77-94.

**CATALOGUES D'EXPOSITIONS**

1987 : *Etrusker in der Toskana : Etruskische*

*Gräber der Frühzeit*, Hamburg, Museum für Kunst und Gewerbe.

1994 : *El Oro de Italia : 2500 años de orfebrería desde los Etruscos al siglo 17*, Arezzo, Museo nacional de bellas artes, Arezzo-Buenos Aires, Stampa Centro Affari e Promozioni.

1995 : *Treasures from Italy : Gold and Hard Stone Objects from Antiquity and Renaissance*, New Delhi, National Museum, Arezzo-New Delhi, Centro Affari e Promozioni.

**CAUET B. (DIR.)**

1999 : *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet, Actes du colloque de Limoges, 1994*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9), 492 p.

**CHABOT L.**

1979 : « Numismatique de La Tène III : le pécule I L6 de l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, XII, p. 173-200.

2004 : *L'Oppidum de la Cloche, Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône*, Montagnac, Monique Mergoïl, 347 p.

**CHRISTOL M.**

1999 : « L'or de Rome en Gaule : réflexions sur les origines du phénomène », in CAUET B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet, Actes du colloque de Limoges, 1994*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9), p. 441-447.

**COLBERT DE BEAULIEU J.-B.**

1957 : « Le trésor de Jersey-11 et la numismatique celtique des deux Breagnes », *Revue belge de numismatique*, 98, p. 47-88.

**COUTAGNE D. (DIR.)**

1993 : *Archéologie d'Entremont : archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Catalogue d'exposition, Aix-en-Provence, Musée Granet, 263 p.

**CREIGHTON J.**

2002 : « L'aristocratie britannique à travers l'iconographie monétaire à la fin de

l'âge du Fer », in GUICHARD V., PERRIN F. (DIR.), *L'Aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.)*, Actes du colloque de Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Glux-en-Glenne, Centre archéologique du Mont-Beuvray (coll. Bibracte, 5), p. 299-309.

**D'ARBOIS DE JUBAINVILLE H.**

1892 : *L'Épopée celtique en Irlande*, Paris, E. Thorin.

**DAREMBERG C., SAGLIO E. (DIR.)**

1969 (rééd.) : *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, t. II, 2<sup>e</sup> partie, Graz, Akademische Druck und Verlag Sanstalt.

**DEBORD J.**

1996 : « Les fibules de Villeneuve-Saint-Germain », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 99-151.

**DELESTRÉE L.-P., GENDRE P., BOISARD C.**

2003 : « Monnaies celtiques de Bretagne insulaire trouvées en Gaule du Nord », *Cahiers numismatiques*, 155, p. 11-19.

**DEMETZ S.**

1990 : *Fibulae of Late La Tène and Early Roman Period in the Alps*, Rahden/Westfalen, Marie Leidorf, 315 p.

**DEMOUGIN S.**

1984 : « De l'esclavage à l'anneau d'or », in NICOLET C. (DIR.), *Des ordres à Rome*, Paris, De Boccard, p. 217-241.

**ÉLUÈRE C.**

1987 : « Celtic gold torcs », *Gold Bulletin*, 20, 1/2, p. 22-37.

**ETTLINGER E.**

1973 : *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Basel, Narr Francke Attempte Verlag, 200 p.

**FAUDET I.**

1982 : « Les fibules des "oppida" du centre de la Gaule : un aperçu », in COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON R. (DIR.), *Le Deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez*, Saint-Étienne, Université de Sheffield, Centre d'études foréziennes, p. 255-270.

**FEUGÈRE M.**

1985 : *Les Fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Montpellier, éd. du CNRS (coll. Suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12), 505 p., 174 pl.

**FEUVRIER-PRÉVOTAT C.**

1999 : « L'Or à la fin de la République

romaine : représentations, valeurs symboliques, valeur », in CAUET B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet*, Actes du colloque de Limoges, 1994, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9), p. 457-466.

**FICHTL S.**

2005 : « La ville celtique », in *Les Oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.*, Paris, éd. Errance, p. 144-158.

**FISCHER F.**

1966 : « Das Oppidum von Altenburg-Rheinau », *Germania*, 44, p. 286-312.

1973 : « KEIMELIA. Bemerkungen zur kulturgeschichtlichen Interpretation des sogenannten Südimports in der späten Hallstatt- und frühen Latène-Kultur des westlichen Mitteleuropas », *Germania*, 51, p. 436-459.

1975 : « Untersuchungen im spätkeltischen Oppidum von Altenburg-Rheinau », in *Ausgrabungen in Deutschland*, Teil 1, p. 312-323.

**FITZPATRICK A. P.**

1997 : *Archaeological Excavations on the Route of the A27 Westhamphnett Bypass, West Sussex, 1992-II- The Late Iron Age, Romano-British and Anglo-Saxon Cemeteries*, Salisbury, Wessex Archaeology (coll. Wessex Archaeological Reports, 12), 318 p.

**FURGER GUNTI A.**

1979 : *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (I. Jh. v. Chr.)*, Derendingen-Solothurn, Habegger Verlag (coll. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 6), 313 p., 43 pl.

**GARCIA M.**

2002 : *Le Sanctuaire de Corent : les fibules de l'enclos cultuel et les offrandes de parure en contexte de sanctuaires*, mémoire de Maîtrise, Université Lyon II-Lumière.

**GEBHARD R.**

1991 : *Die Fibeln aus dem Oppidum von Manching*, Stuttgart, Franz Steiner (coll. Ausgrabungen in Manching, 14), 224 p., 86 pl.

**GOUDINEAU C.**

1999 : « Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens », in CAUET B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet*, Actes du colloque de Limoges, 1994, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 9), p. 331-337.

**GRATUZE B.**

1999 : « Obsidian characterisation by laser

ablation ICP-MS and its application to the prehistoric trade in the Mediterranean and the Near East : the sources and distribution of obsidian within the Aegean and Anatolia », *Journal of Archaeological Sciences*, 26, p. 869-881.

**GRATUZE B., BLET-LEMARQUAND M., BARRANDON J.-N.**

2004 : « Caractérisation des alliages monétaires à base d'or par LA-ICP-MS », in *Journées numismatiques, Arles, 4-6 juin 2004*, Paris, éd. Société française de numismatique (coll. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 59, 6), p. 163-169.

**GUICHARD V., COLLIS J.**

1992 : *Puy de Corent. Rapport de la campagne de fouille de 1992. Projets de recherches : « Auvergne Archaeological Survey » (Université de Sheffield) et « Le peuplement des Limagnes à l'âge du Fer »*, Veyre-Monton, Association pour la recherche sur l'âge du Fer en Auvergne [polycopié].

**GUICHARD V., DUNKLEY J.**

1993 : *Fouille programmée de l'oppidum de Corent. Rapport d'activité 1993 du projet de recherches : « Le peuplement des Limagnes à l'âge du Fer »*, Veyre-Monton, Association pour la recherche sur l'âge du Fer en Auvergne [polycopié].

**GUILLAUMET J.-P., NILLESSE O.**

2000 : « Les petits objets de quelques fermes gauloises : approche méthodologique », in MARION S., BLANQUAERT G. (DIR.), *Les Installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Actes du colloque de Paris, 1999, Paris, École normale supérieure (coll. *Études d'histoire et d'archéologie*, 8), p. 251-276.

**GUZZO P. G.**

1973 : *Le Fibule in Etruria dal VI al I secolo a.C.*, Florence, Sansoni Editore (coll. *Studi e materiali di etruscologia e Antichità italiche*, 11), 187 p., 29 pl.  
1993 : *Oreficerie della Magna Grecia, ornamenti in oro e argento dall'Italia meridionale tra il VIII e il I secolo*, Tarente, ed. Scorpione, Collana : Materiali per l'archeologia, 312 p.

**HASELGROVE C. C.**

1995 : « Potin Coinage in Iron Age Britain, Archaeology and Chronology », in GRUEL K. (DIR.), « Dossier : Les potins gaulois, typologie, diffusion, chronologie : état de la question à partir de plusieurs contributions », *Gallia*, 52, p. 117-127.

**HATTATT R.**

1987 : *Brooches of Antiquity*, Oxford, Oxbow Books, 406 p.

**HIGGINS R. A.**

1961 : *Greek and Roman Jewellery*, London, Methuen and Co, 284 p.

**HILL J. D., SPENCE A. J., LA NIECE S., WORREL S.**

2004 : « The Winchester hoard : a find of unique iron age gold jewellery from southern England », *The Antiquaries Journal*, 84, p. 1-22.

**JACQUES A., PRILAUX G.**

2003 : *Dans le sillage de César. Traces de romanisation d'un territoire : les fouilles d'Actiparc à Arras*, Catalogue d'exposition, Arras, Ville d'Arras, 79 p.

**KRÄMER W.**

1962 : « Manching II : zu den Ausgrabungen in den Jahren 1957 bis 1961 », *Germania*, 40, p. 293-317.

1971 : « Silberne Fibelpaare aus dem letzten vorchristlichen Jahrhundert », *Germania*, 49, p. 111-132.

**KÜNZL E.**

1991 : « Die medizinische Versorgung der römischen Armee zur Zeit des Kaisers Augustus und die Reaktion der Römer auf die Situation bei den Kelten und Germanen », in KRIER B. (DIR.), *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Munster, Aschendorff, p. 185-202.

**LAVENDER N. J. avec la collab. de BROWNE S., EVANS J., MAJOR H. J., WALLACE C. R.**

1991 : « A late Iron Age burial enclosure at Maldon Hall farm, Essex : excavations 1989 », *Proceedings of the Prehistoric Society*, 57, 2, p. 203-209.

**LEWUILLON S.**

1999 : « En attendant la monnaie : torques en or en Gaule », in CAUET B. (DIR.), *L'Or dans l'Antiquité : de la mine à l'objet*, Actes du colloque de Limoges, 1994, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 9), p. 357-399.

**LONTCHO F.**

2001 : « Le mystère de la fibule », *L'Archéologue*, 54, juin-juillet 2001, p. 31-32.

**MACREADY S., THOMPSON F. H. (DIR.)**

1984 : *Cross-Channel Trade between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, London, Society of Antiquaries (coll. Occasional Papers, 4), 114 p.

**MARSHALL F. H.**

1911 : *Catalogue of the Jewellery, Greek, Etruscan and Roman in the Department of Antiquaries*, London, British Museum, 400 p., LXXIII pl.

**MARTIN-KILCHER S.**

1998 : « Gräber der späten Republik und der frühen Kaiserzeit am Lago Maggiore : Tradition und Romanisierung », in FASOLD P., FISCHER T., HESBERG H. V., WITTEYER M. (DIR.), *Bestattungssitte und kulturelle Identität. Grabanlagen und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und den Nordwest-Provinzen*, Actes du colloque de Xanten, 1995, Xanten, Köln, Rheinland-Verlag GMBH (coll. *Xanterner Berichte*, 7), p. 191-252.

**METZLER J.**

1995 : *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxembourg)*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, 3), 2 vol., 789 p.

**NIETO S.**

2003 : *La Place du monnayage arverne dans les monnayages gaulois du centre et du sud de la Gaule aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.*, thèse de Doctorat d'histoire, Université Paris-IV-Sorbonne.

**NIETO S., BARRANDON J.-N.**

2002 : « Le monnayage en or arverne : essai de chronologie relative à partir des données typologiques et analytiques », *Revue numismatique*, 158, p. 37-91.

**PÉRICHON R.**

1987 : « L'imagerie celtique d'Aulnat », in *Mélanges offerts au docteur Colbert de Beaulieu*, Paris, Léopard d'Or, p. 677-695.

**PEYRE C.**

2000 : « Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise : le site de Villeneuve-Saint-Germain et le bilingue de Verceil », in VERGER S. (DIR.), *Rites et espaces en pays celtique et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Actes du colloque de Rome, 18-19 avril 1997, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 276), p. 155-206.

**PFLAUM H. G.**

1948 : *Le Marbre de Thorigny*, Paris, Honoré Champion, 71 p.

**PION P.**

1996 : *Les Habitats tardifs de la vallée de l'Aisne :*

*contribution à la périodisation de la fin du second Âge du Fer en Gaule du Nord-Ouest*, La Tène C2-Période augustéenne précoce II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C., thèse de Doctorat, Université Paris-I-Sorbonne.

**POUX M.**

2004 : *L'Âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Protohistoire européenne, 8), 637 p.

2005 : *Convergence et confrontation. Processus d'urbanisation et conquête romaine en territoire arverne (II<sup>e</sup> s. av. J.-C./I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)*, mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Provence, Aix-en-Provence [inédit].

Sous presse : « Du nord au sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante », in RIBICHINI S. (DIR.), *Saturnia Tellus : definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, Rome, École française de Rome.

**POUX M. avec la collab. de BOULESTIN B., BUSSON D., LEJARS T., MÉNIEL P., RIQUIER-BOUCLET C., ROBIN S.**

1999 : *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat) : une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Protohistoire européenne, 4), 171 p.

**POUX M., DEBERGE Y., FOUCRAS S., PASQUIER D., GASC J.**

2002 : « L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs », *Revue archéologique du Centre de la France*, 41, p. 57-110.

**PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C.**

1994 : *Le Puy-de-Dôme*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 63/2), p. 76-82.

**REY-VODOZ V.**

1986 : « Les fibules gallo-romaines de Martigny, VS », *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 1986, p. 150-198.

**RIECKHOFF S.**

1992 : « Überlegungen zur Chronologie der Spätlatènezeit im südlichen Mitteleuropa », *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 57, p. 103-121.

**RIGBY V.**

1996 : « British "birdlip" brooch », *British Museum Magazine : the Journal of the British Museum Society*, 26, p. 19-20.

**STEAD I. M.**

1967 : « A La Tène III burial at Welwyn Garden City », *Archaeologia*, 101, p. 1-61.

1976 : « The earliest burials of the Aylesford culture », in SIEVEKING G., LONGWORTH I., WILSON K. (DIR.),

*Problems of Economic and Social Archaeology*, London, Duckworth, p. 401-416.

**WILD J. F.**

1965 : « How were Provincial-Roman Brooches worn ? », *Latomus*, XXIV, 3, p. 610-613.

**WINBOLT S. E.**

1925 : *Roman Folkestone : a Record of Excavation of Roman Villas at East Wear Bay, with Speculations and Historical Sketches on Related Subjects*, London, Methuen & Co, 199 p.